



**KPMG S.A.**  
**Bureau de Lille**  
36 rue Eugène Jacquet  
CS 75039  
59705 Marcq en Baroeul  
France

Téléphone : +33 (0)3 20 20 65 00  
Télécopie : +33 (0)3 20 20 66 57  
Site internet : [www.kpmg.fr](http://www.kpmg.fr)

# Centre Hospitalier Universitaire de Lille

***Rapport du commissaire aux comptes sur les  
comptes annuels***

Exercice clos le 31 décembre 2021  
Centre Hospitalier Universitaire de Lille  
2, Avenue Oscar Lambret - 59037 Lille

*Ce rapport contient 61 pages*

Référence : EL/MH

KPMG S.A.,  
société française membre du réseau KPMG  
constitué de cabinets indépendants adhérents de  
KPMG International Limited, une société de droit anglais  
(« private company limited by guarantee »).

Siège social :  
KPMG S.A.  
Tour Eoho  
2 avenue Gambetta  
92068 Paris la Défense Cedex  
Capital : 5 497 100 €.  
Code APE 6920Z  
775 726 417 R.C.S. Nanterre  
TVA Union Européenne  
FR 77 775 726 417



KPMG S.A.  
Bureau de Lille  
36 rue Eugène Jacquet  
CS 75039  
59705 Marcq en Baroeul  
France

Téléphone : +33 (0)3 20 20 65 00  
Télécopie : +33 (0)3 20 20 66 57  
Site internet : [www.kpmg.fr](http://www.kpmg.fr)

## Centre Hospitalier Universitaire de Lille

Siège social : 2, Avenue Oscar Lambret - 59037 Lille

## Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021

Au Conseil de Surveillance du CHU de Lille,

### Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par le Conseil de Surveillance, nous avons effectué l'audit des comptes annuels du Centre Hospitalier Universitaire de Lille relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'établissement à la fin de cet exercice.

### Fondement de l'opinion

#### Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

#### Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.



### **Justification des appréciations**

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le tome 1 du rapport financier du Directeur Général et du Comptable Public ainsi dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres du Conseil de Surveillance.

### **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'établissement à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'établissement ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Directeur Général et visés par le Comptable Public.



### **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre établissement.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'établissement à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;





**Centre Hospitalier Universitaire de Lille**  
*Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels  
Exercice clos le 31 décembre 2021*

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Marcq en Baroeul, le 9 juin 2022

KPMG S.A.

*Jocelyn Scamps*  
*Associé*



**Etat BI**



N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 059025

NOM DU POSTE COMPTABLE : TRES. HOSPITALIERE DE LILLE

ÉTABLISSEMENT : BUDGET GENERAL - CHR LILLE

**COMpte FINANCIER 2021**

**BILAN**

	ACTIF	BRUT	AMORTISSEMENTS ET DÉPRÉCIACTIONS	EXERCICE N		EXERCICE N-1
				NET	NET	
<b>IMMobilisations incorporelles :</b>						
Frais d'établissement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Frais d'études, de recherche et développement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Contributions aux investissements communs des GHT		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Concessions et droits similaires, brevet, licences, marques et procédés, droits et valeurs similaires		105 981 155,79	76 135 569,56	29 845 586,23	32 393 782,33	
Autres immobilisations incorporelles		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Immobilisations incorporelles en cours		537 143,78	0,00	537 143,78	563 197,38	
<b>IMMobilisations corporelles :</b>						
Terrains		16 046 622,86	12 672 384,83	3 374 238,03	3 483 052,73	
Constructions		971 120 406,76	547 313 122,27	423 807 284,49	391 804 731,05	
Installations techniques, matériel et outillage industriel		289 227 171,61	217 309 211,22	71 917 960,39	70 630 030,95	
Autres immobilisations corporelles		85 368 212,21	66 452 780,45	18 915 431,76	18 952 652,97	
Immobilisations corporelles en cours		23 003 996,61	0,00	23 003 996,61	55 276 695,21	
Immobilisations reçues en affectation		0,00	0,00	0,00	0,00	
Immobilisations affectées ou mises à disposition		2 848 378,32	0,00	2 848 378,32	2 848 378,32	
<b>IMMobilisations financières :</b>						
Participations et créances rattachées à des participations		2 605 756,65	162 853,00	2 442 903,65	2 442 903,65	
Autres titres immobilisés		0,00	0,00	0,00	0,00	
Prêts		0,00	0,00	0,00	0,00	
Autres		39 559 579,12	0,00	39 559 579,12	112 764,03	
<b>TOTAL I</b>		1 536 298 423,71	920 045 921,33	616 252 502,38	578 508 188,62	

**Etat BI**

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 059025

NOM DU POSTE COMPTABLE : TRES. HOSPITALIERE DE LILLE

ÉTABLISSEMENT : BUDGET GENERAL - CHR LILLE

**COMPTE FINANCIER 2021**

BILAN		EXERCICE N			EXERCICE N-1	
	ACTIF	BRUT	AMORTISSEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS	NET	NET	NET
	STOCKS ET EN-COURS :					
	Matières premières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Autres approvisionnements	31 541 248,85	0,00	31 541 248,85	27 245 077,75	27 245 077,75
	En-cours de production de biens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Marchandises	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Autres stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	CRÉANCES D'EXPLOITATION :					
	Hospitalisés et consultants	15 998 204,31	12 652 066,00	3 346 138,31	2 996 829,81	2 996 829,81
	Caisse pivot	176 041 838,70	0,00	176 041 838,70	169 888 022,67	169 888 022,67
	Autres tiers payants	40 652 699,83	0,00	40 652 699,83	39 588 839,83	39 588 839,83
	Créances irrécouvrables admises en non-valeur	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Autres	3 642 984,16	0,00	3 642 984,16	4 002 344,94	4 002 344,94
	CRÉANCES DIVERSES :					
	VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT	105 456 423,79	22 425 373,00	83 031 050,79	66 620 706,43	66 620 706,43
	DISPONIBILITÉS	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	1 585 100,44	0,00	1 585 100,44	1 648 603,39	1 648 603,39
	TOTAL II	376 882 419,06	35 077 439,00	341 804 980,06	314 054 058,20	314 054 058,20
	CHARGES À RÉPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	PRIMES DE REMBOURSEMENT DES OBLIGATIONS	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	DÉPENSES À CLASSER OU RÉGULARISER	5 302,99	0,00	5 302,99	46 080,62	46 080,62
	DOTATIONS ATTENDUES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	ÉCARTS DE CONVERSION D'ACTIF	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL GÉNÉRAL	1 913 186 145,76	955 123 360,33	958 062 785,43	892 608 327,44	892 608 327,44

## État BI

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 059025

NOM DU POSTE COMPTABLE : TRES. HOSPITALIERE DE LILLE

ÉTABLISSEMENT : BUDGET GENERAL - CHR LILLE

## COMPTE FINANCIER 2021

### BILAN

	PASSIF	EXERCICE N	EXERCICE N-1
APPORTS		211 983 295,80	162 368 348,30
RÉSERVES :			
Excédents affectés à l'investissement	46 099 032,59	45 397 107,91	
Réserve de trésorerie	0,00	0,00	
Réserves de compensation	60 381,71	60 381,71	
REPORT À NOUVEAU :			
Report à nouveau excédentaire	633 901,10	765 759,66	
Report à nouveau déficitaire	-244 710 462,71	-227 697 640,73	
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (EXCÉDENT OU DÉFICIT)	-34 970 218,04	-16 442 755,81	
SUBVENTIONS DINVESTISSEMENT	67 889 831,14	64 445 163,16	
PROPRIÉTÉS	1 910 000,00	1 910 000,00	
DROITS DE L'AFFECTANT	0,00	0,00	
<b>TOTAL I</b>	<b>48 895 761,59</b>	<b>30 806 364,15</b>	

## État BI

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 059025

NOM DU POSTE COMPTABLE : TRES. HOSPITALIERE DE LILLE

ÉTABLISSEMENT : BUDGET GENERAL - CHR LILLE

## COMpte FINANCIER 2021

### BILAN

		PASSIF	EXERCICE N	EXERCICE N.1
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>			1 610 657,09	1 731 609,28
PROVISIONS POUR RISQUES			120 830 847,36	115 532 428,63
PROVISIONS POUR CHARGES			122 441 504,45	117 264 037,91
<b>TOTAL II</b>				
<b>DETTES FINANCIÈRES :</b>				
Emprunts obligataires		16 600 000,00	17 400 000,00	
Emprunts auprès des établissements de crédit		477 099 341,25	461 986 221,54	
Emprunts et dettes financières divers		5 177 339,16	5 338 271,09	
Crédits et lignes de trésorerie		41 516 368,94	9 300 000,00	
<b>DETTES D'EXPLOITATION :</b>				
Avances reçues		7 188 991,67	24 534 145,52	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		97 680 855,17	83 564 684,42	
Dettes fiscales et sociales		86 882 696,01	81 018 468,35	
<b>DETTES DIVERSES :</b>				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		16 869 295,76	19 443 764,25	
Fonds déposés par les hospitaliers et hébergés		120 932,99	116 709,19	
Autres		1 706 766,57	2 302 805,68	
Produits constatés d'avance		34 901 364,14	32 206 688,97	
<b>COMPTE DE RÉGULARISATION</b>		<b>TOTAL III</b>	<b>737 211 759,01</b>	
RECETTES À CLASSEZ ET À RÉGULARISER CRÉDIT		981 567,73	7 326 166,37	
ÉCART DE CONVERSION PASSIF		0,00	0,00	
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>		<b>958 062 785,43</b>	<b>892 608 327,44</b>	

## Etat CR



N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 059025

NOM DU POSTE COMPTABLE : TRES. HOSPITALIERE DE LILLE

ÉTABLISSEMENT : BUDGET GENERAL - CHR LILLE

## COMPTE FINANCIER 2021

Compte de résultat de l'établissement (toutes activités confondues)<sup>1</sup>

	EXERCICE N	EXERCICE N-1
PRODUITS D'EXPLOITATION		
VENTE DE MARCHANDISES	59 930 193,47	55 796 558,23
PRODUCTION VENDUE	41 835 699,44	37 135 770,26
PRODUCTION STOCKÉE, DESTOCKAGE	0,00	0,00
PRODUCTION IMMOBILISÉE	1 883 555,05	1 860 291,83
PRODUITS DE L'ACTIVITÉ HOSPITALIÈRE	1 209 305 883,24	1 139 255 685,77
SUBV D'EXPLOITATION ET PARTICIPATIONS	49 484 810,37	46 261 934,29
REPRISES SUR AMORT, DÉPRÉC ET PROVISIONS	144 493 266,27	131 414 685,09
TRANSFERTS DE CHARGES D'EXPLOITATION	0,00	0,00
AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	30 136 577,56	25 161 544,76
TOTAL I	1 537 069 985,40	1 436 886 470,23
CHARGES D'EXPLOITATION		
ACHATS DE MARCHANDISES	0,00	0,00
VARIATION DE STOCKS DE MARCHANDISES	0,00	0,00
ACHATS STOCKÉS MAT PREM ET FOURNITURES	0,00	0,00
VARIATION DE STOCKS MAT PREM ET FOURNIT	0,00	0,00
ACHATS STOCKÉS AUTRES APPROVISIONNEMENTS	350 842 341,98	319 447 010,66
VARIATION STOCKS DES AUTRES APPROVIS	-4 296 171,10	-6 318 353,10
ACHATS NON STOCKÉS MAT ET FOURNITURES	18 615 460,63	13 840 667,98
SERVICES EXTÉRIEURS ET AUTRES	76 496 930,81	68 594 359,12
IMPÔTS ET TAXES SUR RÉMUNÉRATIONS	83 681 644,54	74 253 809,33
IMPÔTS TAXES ET VERST ASSIMILÉS AUTRES	431 400,91	426 058,87
RÉMUN ET AUTRES CHARGES DE PERSONNEL	592 978 043,56	557 421 780,96
CHARGES SOCIALES	214 324 603,78	193 542 560,04
DOT AUX AMORT ET DÉPRÉC SUR IMMO	62 103 442,21	60 164 677,45
DOT AUX DÉPRÉCS SUR ACTIF CIRCULANT	35 077 439,00	35 722 017,00
DOT AMORT, PROV, DÉPR RISQUES ET CHARGES	113 948 715,81	110 423 204,55
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	18 094 427,60	17 277 644,74
TOTAL II	1 562 298 279,73	1 444 795 437,60
1- RESULTAT D'EXPLOITATION ( I-II )	-25 228 294,33	-7 908 967,37
PRODUITS FINANCIERS		

<sup>1</sup> sans neutralisation d'opérations entre les comptes de résultat

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 059025

NOM DU POSTE COMPTABLE : TRES. HOSPITALIERE DE LILLE

ÉTABLISSEMENT : BUDGET GÉNÉRAL - CHR LILLE

## COMPTE FINANCIER 2021

Compte de résultat de l'établissement (toutes activités confondues) <sup>1</sup>

	EXERCICE N	EXERCICE N-1
DE PARTICIPATIONS ET DES TMMOB FINANC	0,00	0,00
REVENUS DES VMP, ESCOMPTES	28 989,14	0,00
REPRISE SUR PROVISIONS	0,00	0,00
TRANSFERTS DE CHARGES FINANCIÈRES	0,00	0,00
GAINS DE CHANGE	0,00	2 560,92
PRODUIT NET SUR CESSIONS DE VMP	0,00	0,00
TOTAL III	28 989,14	2 560,92
CHARGES FINANCIÈRES	0,00	0,00
DOTATIONS AUX AMORT, DÉPRÉC ET PROVIS	9 526 761,33	10 017 679,64
INTÉRêTS ET CHARGES ASSIMILÉES	18,00	0,00
PERTES DE CHANGE	0,00	0,00
CHARGES NETTES SUR CESSIONS DE VMP	9 526 779,33	10 017 679,64
TOTAL IV	-9 497 790,19	-10 015 118,72
2-RESULTAT FINANCIER ( III-IV )	-34 726 084,52	-17 924 086,09
3-RESULTAT COURANT( I-II+III-IV )		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	1 446 979,35	560 072,43
PROD EXCEPT OP GESTION EXERCICE COURANT	8 768 094,71	11 813 994,92
PROD EXCEPT OP GESTION EXER ANTÉR	6 905 042,02	5 202 860,64
PROD EXCEP : OPÉRATIONS EN CAPITAL	0,00	0,00
REPRISES SUR PROVISIONS RÉGLEMENTÉES	421,46	32 846,53
REPRISES SUR DÉPRÉC EXCEPTIONNELLES	0,00	0,00
TRANSFERTS DE CHARGES EXCEPTIONNELLES	17 120 537,54	17 609 774,52
TOTAL V		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 182 992,68	500 392,45
CHARGES EXCEPT EXERCICE COURANT	16 108 291,10	15 400 276,08
CHARGES EXCEPT EXERCICES ANTIÉRIEURS	73 387,28	227 775,71
CHARG EXCEPT SUR OPÉRATIONS EN CAPITAL	0,00	0,00
DOTATIONS AUX PROVISIONS RÉGLEMENTÉES	0,00	0,00
DOT AUX AMORT ET DÉPRÉC EXCEPTION	17 364 671,06	16 128 444,24
TOTAL VI	-244 133,52	1 481 330,28
4- RESULTAT EXCEPTIONNEL ( V-VI )		

<sup>1</sup> sans neutralisation d'opérations entre les comptes de résultat

## État CR



N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 059025  
NOM DU POSTE COMPTABLE : TRES. HOSPITALIERE DE LILLE  
ÉTABLISSEMENT : BUDGET GENERAL - CHR LILLE

## COMPTE FINANCIER 2021

Compte de résultat de l'établissement (toutes activités confondues) <sup>1</sup>

	EXERCICE N	EXERCICE N-1
5- TOTAL DES PRODUITS ( I+III+V )	1 554 219 512,08	1 454 498 805,67
6- TOTAL DES CHARGES ( II+IV+VI )	1 589 189 730,12	1 470 941 561,48
EXCEDENT OU DEFICIT ( 5 - 6 )	-34 970 218,04	-16 442 755,81

## PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

### 1.1.3 PRINCIPES GENERAUX

Le CHU de Lille est un Etablissement Public de Santé soumis aux dispositions de l'instruction budgétaire et comptable M21. Les comptes sont établis dans le respect des principes comptables, afin de donner une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de l'établissement et de garantir la qualité.

- Les principes comptables sont :
- le principe de continuité d'activité,
  - le principe de régularité et de sincérité
  - le principe de prudence,
  - le principe de permanence des méthodes,
  - le principe d'intangibilité du bilan d'ouverture,
  - le principe de non compensation.

Les comptes annuels sont établis conformément à l'instruction budgétaire et comptable M 21.

L'arrêté du 29 Décembre 2020 modifie l'arrêté du 16 Juin 2014 relatif à l'instruction budgétaire et comptable M21.

L'arrêté du 17 décembre 2021 relatif au compte financier des établissements publics de santé définit le cadre et les modalités de présentation du compte financier.

En termes de périmètre, les services / budgets suivants sont intégrés :

- Compte de résultat principal : Lettre H ;
- Dotations non affectées et services industriels et commerciaux (DNA et SIC) : Lettre A ;
- Unité de soins de longue durée (USLD) : Lettre B ;
- Ecoles et instituts de formation des personnels paramédicaux et de sages-femmes : Lettre C ;
- Etablissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) : Lettre E ;
- Autres activités relevant de l'article L. 312-1 du CASF : Lettre P ;
- Groupement Hospitalier de Territoire : Lettre G.

### 1.1.3.1 MODE D'EVALUATION DES IMMOBILISATIONS ET DES AMORTISSEMENTS

Les immobilisations acquises à titre onéreux sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. Certaines immobilisations (logiciels, travaux) sont produites en interne en s'appuyant sur la valorisation des dépenses de personnel induites.

Les critères de distinction entre immobilisations et charges n'ont pas été modifiés en 2021 avec notamment prise en compte du seuil d'immobilisation de 800€ TTC .Une liste des biens à immobiliser par famille a été établie en 2017 sur les travaux.

Les immobilisations sont amorties de façon linéaire au prorata temporis. Ce mode d'amortissement a été mis en œuvre à compter du 1er janvier 2017 sur les nouvelles acquisitions de l'exercice mais également de manière rétrospective.

La notion de date de mise en service a été qualifiée suivant la nature de l'immobilisation acquise comme suit :

Les dossiers des mises en service [mis] par nature					
Informations	Constructions	Recherche	Équipement Médical	Demandes Privé	
Installations Génériques, Agencements	Inscriptions	265 1 Brevets et Dépôts de marque	Équipements	Équipements dont logistique	Transfus.
KGAC	Inscriptions	Date du PV de mise en 969 605	Date de l'écriture	Date du PV d'admission	Date du PV d'inscription
Logistéa	Date du PV de réception	Petit matériel	Petit matériel	Date de facture	Date de facture
Logistéo-préstations Si	Date de la facture	Date de facture	Petit matériel logistique	Date de facture	Date de facture
Téléphonie	Date du bon de livraison (date facture pour le catalogue)				
	Date du bon de livraison				
	Prestation de sécurité				
	Date du PV de				

Domaine	Nature	Catégorie	Durée applicable (nombre d'années)
Travaux (hors domaine privé)	Construction (installation de chantier, démolition, terrassement, fondations, dallage, maçonnerie...)		50
	Couverture éancheté, isolation		20
	Second œuvre (menuiserie intérieure, cloison, vitrerie, isolation, revêtement de sol, peinture, faux-plafond, serrurerie...)		20
	Installations générales et aménagements des constructions (électricité, chauffage, climatisation, réseau d'eau et fluides divers, huissseries, détection/protection incendie...)		25
	Travaux sur voiries et réseaux divers (VRD)		20
	Ascenseurs et monte-charges		20
	Matériel biomédical		7
	Équipements d'imagerie		8
	Optiques d'endoscopie, grosses réparations prolongeant la durée de vie d'équipement biomédical		3
	Véhicules et équipements SMUR		4
Équipement non médical et logistique	Véhicules, ambulances, petit matériel roulant (dont matériel de manutention), matériel non médical (materiel chirurgical léger (pèse personne,lève malade,))		7
	Mobilier non médical et équipements de chambre		15
	Matériel de production logistique, d'entretien, autocoms		10
Informatique	Photocopieurs, matériel audiovisuel, équipements électroménagers		5
	Petits logiciels, imprimantes, petit matériel de téléphonie et informatique nomade (tablettes, Gsm, Tsil)		3
	Logiciels institutionnels		10
	Imprimantes Multi fonctions - Imprimantes thermiques		5
Prive	Serveurs informatiques		5
	Toitures, chéneaux		25
	Façades, châssis et portes		20
	Installations électriques		20
	Installations de chauffage		20
	Chaudières au sol		15
	Chaudières murales		10
	Installations d'ascenseurs		20
	Plomberie et sanitaires		20
(domaine privé)	Peintures et revêtements de sol		10
	Meubles de cuisine et salle de bain		15

Le CHU détient des participations financières dans des structures de coopération (GCS, GIP, GIE) pour un montant brut de 2,60 M€ dont le détail est repris dans l'état Br10.  
La loi n°2020-1576 du 14 décembre 2020 de financement de la sécurité sociale pour 2021 et notamment l'article 50 instaure la restauration des capacités financières des établissements assurant le service public hospitalier, par le biais d'un processus de reprise de la dette de ces derniers. Le CHU détient une créance résiduelle au 31-12-2021 de 39,5 M€.

### 1.1.3.2

Les stocks font l'objet d'une valorisation sur la base de la méthode du prix moyen pondéré. Un inventaire physique permanent est réalisé pour les stocks non médicaux ainsi que pour la pharmacie centrale. Le CHU de Lille réalise en sus un inventaire des stocks locaux. Cet inventaire physique est réalisé en fin d'année civile au sein des services de soins, sélectionnés selon des critères de seuil (20% des unités représentant 80% de la consommation en valeur). La valorisation du stock local correspond à une extrapolation des comptages réalisés sur des unités ciblées sur la base de seuils prédefinis.

### 1.1.3.3

#### 1.1.3.3.1 SEPARATION DES EXERCICES

#### CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

Les charges constatées d'avance concernent principalement les contrats de maintenance, les primes d'assurance et les loyers versés.

La valorisation de leur montant se base sur les informations de facturation le cas échéant, ou à défaut selon un rattachement en base 360 jours. Pour l'assurance obligatoire dommage construction du chantier de l'institut Cœur Poumon, la charge annuelle est calculée sur la base des phases définies au marché.

Elles connaissent une évolution à la baisse entre 2020 et 2021. Le stock au 31/12/2021 se décline de la façon suivante par nature :

Nature de charge	2020	2021
Assurance obligatoire Dommage - Construction	1 320 812,95	1 104 678,08
Location maintenance et prestations - Informatique	551 291,94	727 699,01
Assurance et maintenance - Matériel de transport	105 949,47	108 208,67
Services bancaires et assimilés		
Autres prestations diverses	1 781,71	
Annonces et publications officielles	85 893,79	24 034,37
Chargés locatifs et de copropriété	903,52	18,20
<b>Charges constatées d'avance au 31/12</b>	<b>2 086 633,33</b>	<b>1 963 918,98</b>

### 1.1.3.3.2

#### PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

Les produits constatés d'avance concernent essentiellement des crédits relevant des Missions d'intérêt Général (recherche et enseignement), des subventions d'exploitation et des produits de gestion courante. Ces produits constatés d'avance neutralisent notamment des financements se rapportant à des dépenses restant à engager sur des projets pluriannuels.

Ils augmentent de 2,69 M€, soit 8,3 % entre 2020 et 2021 :

Budget	PCA 2020 en M€	PCA 2021 en M€	Variations
A	0,23	0,24	0,01
B	0,03	-	0,03
G	0,46	0,29	-0,17
H	31,49	34,32	2,83
P	-	0,04	0,04
<b>Total général</b>	<b>32,21</b>	<b>34,90</b>	<b>2,69</b>

L'augmentation des produits constatés d'avance est liée au contexte sanitaire (décalage dans la mise en œuvre de projets ayant été financés en 2019 et en 2020). Les produits constatés d'avance concernent des subventions d'exploitation (+1,5 M€ en 2021) qui financent de nouveaux projets tels que TEMPOFORME (268 K€), Le Centre Régional de Psycho traumatisme (106 K€). Le FIR représente 3,9 M€ soit + 627 K€ comparativement au PCA 2020 sur ce même item.

### 1.1.3.3

**Les produits à recevoir s'élèvent à fin 2020 à 94,48 M€ selon le détail ci-après et concernent principalement les produits de l'activité notamment :**

- La T2A de décembre (garantie financière) pour 62,9 M€ ;

- La valorisation des séjours à cheval pour 8,3 M€

- Le LAMDA pour 4,4 M€ lié à un rattrapage de refacturation des Molécules Onéreuses et DMI.

Ils augmentent de 7,54 M€, soit 7,98 % entre 2020 et 2021 :

Poste	PAR 2020 en M€	PAR 2021 en M€	Pragmatique en M€
Produits de l'activité	31,23	37,71	6,48
Autres produits de gestion courante	4,28	5,40	1,12
Subventions d'exploitation et participations	4,01	4,30	0,29
Production vendue	1,58	1,15	-0,43
Produits exceptionnels sur exercices antérieurs	0,36	0,32	0,56
Charges sociales	0,10	0,00	-0,10
Produits exceptionnels sur exercice courant	0,08	0,00	-0,08
Rémunérations et autres charges de personnel	0,05	0,07	0,02
Ventes de marchandises	0,03	0,00	-0,03
Achats stockés autres approvisionnements	-	0,67	0,67
Budget - A	0,56	0,14	-0,42
Budget - B	0,12	0,10	-0,02
Budget - C	0,78	0,53	-0,25
Budget - E	0,19	0,06	-0,13
Budget - G	1,11	0,97	-0,14
Total génératif	94,48	102,02	7,54

Les principales variations s'expliquent comme suit :

- Une augmentation des PAR liée aux recettes des GCS (1,8 M€ en 2020 contre 3,2 M€ en 2021, soit + 1,4 M€) qui s'explique par le fait que les assemblées générales se sont tenues tardivement.

- Une diminution de la production vendue pour 0,43 M€ qui concerne principalement la mise à disposition du personnel (1,4 M€ en 2020 contre 0,8 M€ en 2021) ;

- Un PAR est enregistré au titre des remises de fin d'année sur le secteur de la pharmacie pour un montant total de 0,64 M€.

## LES CHARGES A PAYER

**Les charges à payer concernent principalement les dépenses de personnel (dont notamment la prime de service) et les factures fournisseurs non parvenues (dépenses engagées avec service fait avant le 31/12) :**

Objet	Valeur ajoutée	Valeur ajoutée
Chargés de personnel		
PRIME DE SERVICE		
Tensions additionnelles	20 931 467,90	20 931 467,90
PDSL	2 683 095	2 683 095
CET	2 261 073	2 261 073
Abonnement retraite CHU	3 145 157	3 145 023,28
Prême des départs	628 880	628 880
Dimanche et jours fériés	1 221 940	1 221 940
CET	674 038	674 038
PFR	949 754	949 754
Prême des techniciens	5 101 079	5 101 079
Avancement de grade et autres Sénior 2		
Heures supplémentaires	1 081 279,88	1 081 279,88
Absences médicales	654 271	654 271
CNG	312 713	312 713
Indemnité tout au long de nuit	186 523	186 523
Mises à disposition	2 132 560	2 132 560
Autres charges rattachées à l'int. à 2019 (K€)	2 296 779	2 296 779
Heures &c à payer (différences « agiles COVID19 » incluses dans le poste affaissement)		
Total charges de personnel	1 281 358	1 281 358
Fournis sans facture en raison de non parvenues		
Reversements de crédits		
GCS		
Autres charges caractérisées		
<b>Total</b>	<b>57 046 269</b>	<b>71 062 296</b>
		<b>14 916 013</b>

**Les charges rattachées liées au personnel évoluent à la hausse en raison du temps additionnel, des heures de récupération rémunérées y compris les sur-majorations, de la mise en œuvre des mesures salariales SEGUR (complément de traitement indiciaire, revvalorisations salariales des professions médicales et paramédicales). Corrélativement, la prime de service, les CET et autres primes liées au salaire brut en subissent l'effet prix.**

Le poste « Fournisseurs factures non parvenues » augmente de 7,5 M€ :

- La forte augmentation des prix du chauffage a donné lieu à des négociations nécessitant un blocage des factures de novembre et décembre pour 2,2 M€. La regularisation de la taxe CO2 est prévue pour 0,7 M€.

- Factures de transports médicalisés: + 1,4 M€

- Les analyses biologiques ont fortement augmenté entre 2020 et 2021, entraînant une hausse des charges à payer : + 0,5 M€

- Le poste de versement de crédits a augmenté de 1,6 M€ car le contexte sanitaire a généré un retard dans la rédaction des conventions et la réalisation de certains projets.

- Le poste GCS a progressé également de +1,5 M€ en raison des reportés d'assemblées générales de fin d'exercice. Les factures 2020 du CGS Urgences de la main sont parvenues au 1.1.3.4 PROVISIONS ET DEPRECiations

Le CHU comptabilise des provisions en vue de couvrir un risque ou une charge rendus probables par des événements survenus ou en cours.

**Le stock de provisions et dépréciations s'élève à 160,41 M€ tous budgets confondus au 31/12/2021, et se décline de la façon suivante :**

Compte	Montant de 2020-Solde final	Montant de 2021 octobre-Montant de 2021 répartie	Montant de 2021 solde
142 - Renouvellement des immos	1 910 000,00		1 910 000,00
1511 - Provisions pour litiges	1 731 609,28	78 500,00	199 452,19
152 - Actifs financiers	0,00		1 610 557,09
1531 - CET PMI	24 150 944,75	25 984 384,81	25 984 384,81
1532 - CET PHIM	83 006 641,00	87 607 312,00	87 607 312,00
158 - Provisions pour charges <sup>5</sup>	10 370 842,88	278 519,00	7 239 150,55
251 - Dépréciation des immobilisations corporelles	421,46		421,46
2961 - Dépréciations des participations	162 853,00	12 652 066,00	162 853,00
491 - Redevables	14 336 539,00		12 652 066,00
496 - Débiteurs divers	21 285 378,00	22 475 373,00	22 425 373,00
Totau général	<b>155 059 259,37</b>	<b>149 026 154,31</b>	<b>159 591 796,45</b>

Ce stock augmente de 4,5 M€, soit 2,9% par rapport à fin 2020

#### 1.1.3.4.1 PROVISION POUR RENOUVELLEMENT DES IMMOBILISATIONS

Cette provision de 1,91 M€ correspond au versement anticipé d'une partie des crédits accordés par l'Agence Régionale de Santé, destinés à couvrir les amortissements additionnels générés par l'ouverture progressive de l'IHSA. Ce montant sera repris sur les deux dernières années d'amortissement, afin de compenser la fin du financement de l'ARS, en 2029 et 2030. Il n'y a pas de mouvement constaté en 2020.

#### 1.1.3.4.2 PROVISIONS POUR LITIGES

La provision pour litiges s'élève à 1611 K€ fin 2021. Quatre litiges fournisseurs ont été provisionnés à fin 2021 pour un montant de 1135 K€ dont 1000 K€ en 2020 pour le chantier de construction de l'Institut Cœur Poumon, suite à réclamations des sociétés INEO et AXIMA principalement liées à des prolongations de chantier et à la suppression de la phase 5 (SAMU SMUR).

Trois litiges fournisseurs sont en cours pour un risque évalué à 135 K€ (dont un nouveau litige 2021 de 50 K€ concernant la société ICADÉ). Des provisions sont également constituées pour les franchises d'assurance (297 K€) et les litiges avec le personnel (178 K€). Ces deux dernières provisions ont plutôt fait l'objet de reprises, respectivement de 58 K€ et 113 K€ en 2021.

#### 1.1.3.4.3

##### PROVISIONS RELATIVES AUX COMPTES EPARGNE-TEMPS

La provision pour CET des personnels médicaux s'élève à 25,99 M€ sur la base d'un nombre de jours au 31 décembre 2021 de 422 628 jours.

La valorisation d'un jour de CET est calculée pour chaque salarié sur la base du montant annuel de sa rémunération réelle, rapporté sur 208 jours, avec application d'un taux moyen de charges de 48,6%.

Ce coût moyen individuel est multiplié par le nombre de jours de CET inscrits au compteur individuel au 31 décembre 2021. La provision globale est obtenue par la somme des provisions CET nominatives.

La provision relative aux CET des personnels non médicaux s'élève à 87,6 M€ sur la base d'un nombre de jours au 31 décembre 2021 de 281 499 jours.

La valorisation d'un jour de CET est calculée pour chaque salarié sur la base du montant annuel de sa rémunération réelle, avec l'identification du nombre de jours travaillés par profil d'agent (jour, nuit, ailemment) puis application d'un taux moyen de charges de 50%. Ce coût moyen individuel « réel » est ensuite multiplié par le nombre de jours de CET inscrits au compteur individuel estimé au 31 décembre 2021.

Ce coût moyen annuel tient compte :

- en 2020 : de la prise en compte du versement du CTI (mesure Sécur) sur 12 mois pour tous les agents (même les agents sortis avant l'application de cette mesure).
- en 2021 : de la revalorisation du Sécur sur 12 mois

Il a été repris le coût observé sur les 3 premiers mois d'effet 2022.

La provision globale est obtenue par la somme des provisions CET nominatives.

#### 1.1.3.4.4

##### AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Les autres provisions pour risques et charges enregistrées au compte 158 s'élèvent à 7,2 M€ et couvrent principalement les éléments suivants :  
 Une provision pour paiement rétroactif des cotisations CNRACL dans le cadre du dispositif de validation des années d'étude ou des périodes de services effectuées en qualité d'agent non titulaire a été constituée pour un montant de 1,20 M€. Gérée en extinction, elle est apurée de 0,7 M€ en 2021.

La valorisation a été opérée sur la base du coût des dossiers concernés, corrigée du taux d'acceptation.

Les dossiers incomplets, ne permettant pas d'estimer le coût réel, ont également été pris en compte sur la base d'un coût moyen par catégorie.

La provision pour contentieux CPAM est initialement de 4,2M€. Elle correspond à l'ensemble des contrôles T2A en cours de la période 2009/2019, soit à hauteur des montants réclamés et contestés par le CHU, soit valorisée par le Département de l'Information Médicale en attente de la notification, ce pour 1 M€. La confirmation d'absence de contrôle sur l'année 2019 et 2020 a permis de reprendre la provision 2019 pour 0,1 M€ et de ne rien provisionner en 2021.

Une provision spécifique de 3,2 M€ a été comptabilisée sur l'exercice 2020 du fait de l'activation tardive de l'ERI sur la période 2018, 2019 jusqu'au M10 2020. L'accord passé début 2021 pour un montant définitif de 2,5 M€ a permis de repartir le paiement de l'indu sur 3 échéances de 0,8 M€ (2021 à 2023). Un reprise de 1,5 M€ a été opérée sur l'exercice 2021 (dont 0,8 M€ au titre du paiement 2021 et 0,7 M€ au titre du de la surévaluation de la provision)

La provision relative aux Allotiations pour Retour à l'Emploi (ARE) a été constituée pour 2,41 M€, en hausse de 0,24 € par rapport à 2020. Depuis 2019, ce suivi est externalisé auprès de Pôle Emploi. Elle a été valorisée sur la base :

o des dossiers d'indemnisation enregistrés pour les agents indemnisables en 2021 ;

o des départs enregistrés lors des trois dernières années avec prise en compte du pourcentage de paiement, de la durée d'indemnisation et du salaire journalier de référence. Ces départs n'intègrent pas les agents ayant un dossier actif d'indemnisation afin d'éviter une double valorisation.

Une provision de 996 k€ a été constituée au titre de réclamations portant sur la facturation d'actes de laboratoires hors nomendatute auprès du GHICL. Ce dossier fait l'objet d'un contentieux auprès du tribunal administratif pour un montant d'environ 1,5 M€ (hors titres 2019). La provision constatée correspond aux titres contestés de 2016 et 2017, émis avant la parution des instructions des 23 février et 16 avril 2018 sur les règles de facturation applicables aux RIHN. Un protocole transactionnel, signé le 12 février 2021, a permis de reprendre intégralement la provision.

Une provision de 147 K€ été comptabilisée en 2019 au titre du Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique (FIPHFP). Le CHU de Lille a reçu notification, par courrier réceptionné à la Direction des Ressources Humaines le 26 août 2019 d'un redressement sur sa déclaration FIPHFP réalisée en 2018 pour les personnels présents au sein de l'établissement au 1er janvier 2017. Le montant retenu par le FIPHFP est toujours à ce stade de 800 K€. Le CHU a fait appel de cette décision, accompagné d'un conseil juridique, et une procédure est en cours depuis le 23-01-2021.

Un second contrôle au titre de l'exercice 2020 a été notifié au CHU pour 3 M€ courant 2021. Ce dernier après échanges a été revu après échanges à 1 M€ (notification par LRAR fin février 2021). Le CHU a fait également appel de cette décision.  
La provision, portée à 1 M€ à la clôture de l'exercice 2020 pour ces deux contrôles, est inchangée au 31/12/2021.

#### 1.1.3.4.5

##### DEPRECIATIONS DE L'ACTIF IMMOBILISE

La dépréciation des immobilisations corporelles correspond aux valeurs nettes comptables de biens à sortir de l'inventaire en 2021. Il s'agit de la cession d'une parcelle de la commune de Capighem, dont la vente s'est déroulée en février 2021. La provision est donc totalement extournée. Pour les participations financières détenues par le CHU dans des structures de coopération (GCS, GIP, GIE), les critères de dépréciation n'ont pas été modifiés en 2021.

#### 1.1.3.4.6 DEPRECATIONS DES CREANCES

Dans l'ensemble, les critères de dépréciation 2021 sont restés inchangés par rapport à 2020.

Les principes retenus les années précédentes ont été maintenus à ce stade. La méthode appliquée se décline de la façon suivante :

- L'application de taux de dépréciation différenciés en fonction du type de débiteurs (personnes physiques, personnes morales de droit privé, personnes morales de droit public), de l'ancienneté des créances et, dans certain cas, de leur montant ;

□ Le provisionnement de l'ensemble des créances afférentes aux transports SMUR pour un montant total de 12,3 M€ correspondant aux restes à recouvrer des exercices antérieurs, et de la part facturée en 2016 pour l'ensemble des transports secondaires supérieurs à 48h, les transports entre établissements extérieurs et les transports secondaires de moins de 48h de 2015 et antérieurs ;

Une approche au cas par cas pour des dossiers particuliers : créances liées aux transports secondaires du SMUR, dossiers où nous avons une connaissance détaillée sur les possibilités de recouvrement du titre (CH de Lens, Contestation débiteur...) A noter que les créances sur les débiteurs privés ont été annulées au regard de décisions du Tribunal Administratif, ce qui a induit une reprise sur provision à due concurrence pour 1,9M€.

#### 1.1.3.5 TAXE SUR LA VALEUR AJOUTEE

Le CHU de Lille est un assujetti partiel réalisant à la fois des opérations entrant dans le champ de la TVA en raison de leur caractère concurrentiel (rétrocessions de médicaments notamment) et des opérations qui sont hors champ de la TVA (activités de soins tout particulièrement).

## FAITS CARACTÉRIQUES DE L'EXERCICE

L'année 2021 constitue la septième année de certification des comptes du CHU de Lille. Pour mémoire, les comparaisons pluriannuelles qui pourraient être réalisées dans le cadre de la lecture des comptes doivent intégrer les corrections de bilan opérées sur la période 2013-2019, les changements de méthode comptable ou les modifications de la nomenclature budgétaire et comptable M21.

Les faits significatifs suivants ont pu être relevés au cours de l'exercice 2021 :

Comme pour l'exercice 2020, en 2021 le **mécanisme de garantie financière** défini par arrêté du 13 avril 2021, concernait initialement les soins réalisés pour la période de janvier à juin 2021. Par arrêté du 17 août 2021, les établissements de santé bénéficient finalement d'un mécanisme de garantie de financement sur l'ensemble de l'année 2021 :

- Cette garantie est mise en place pour l'**ensemble des activités réalisées** par l'ensemble des établissements de santé et actuellement financées pour tout ou partie sur la base de la production d'activité. A ce titre, cette garantie concerne pour le CHU :
  - o L'activité MCO (y compris HAD) des établissements de santé hors médicaments et DMI ;
  - o La dotation modulée à l'activité pour le SSR.

- Elle est calculée sur la base des recettes définitives 2020 :

En MCO, pour chaque établissement sur la base du montant annuel :

- o comprenant la valorisation de l'activité janvier-février 2020,
- o comprenant la valorisation de l'activité ou la garantie de financement définitive mars-décembre 2020,
- o augmenté du versement de la sous-exécution versé en 2020 et également l'objet d'une actualisation pour tenir compte des paramètres de financement de campagne par application d'un effet prix composé de : deux douzièmes de l'effet prix 2020, dix douzièmes de l'effet prix 2021 (y compris Ségur).

En HAD, le calcul repose sur le montant de garantie de financement mars-décembre 2020. Ce montant est ramené à douze dixièmes et fait ensuite l'objet d'une actualisation pour tenir compte des paramètres de financement de campagne par application d'un effet prix composé de :

- o deux douzièmes de l'effet prix 2020,
- o dix douzièmes de l'effet prix 2021 (y compris Ségur)

- Les modalités d'application doivent distinguer :

- o L'activité MCO ne faisant pas l'objet de facturation individuelle (facturation directe)

- o L'activité MC O faisant l'objet d'une facturation individuelle, dite FIDES ;
- o L'activité HAD.

- Pour l'activité ne faisant pas l'objet de facturation individuelle, un montant mensuel indépendant de l'activité réelle a été versé jusqu'à M12 2021. Avec une période de garantie initialement fixée sur le premier semestre 2021, des montants mensuels ont été notifiés de janvier à juin en s'appuyant sur la garantie de financement 6 mois 2021. A partir de M7, un douzième de la garantie annuelle a été versé chaque mois. A ce douzième s'est ajouté un sixième du différentiel entre la moitié de la garantie et la garantie 6 mois. Ainsi, la somme des versements mensuels effectués au titre des mois de janvier à décembre 2021 est égale à la valeur de la GF 2021.
- Sur le plan comptable, la regularisation de la garantie peut conduire à constater deux cas de figure pour les établissements, selon que le montant de la garantie est supérieur ou inférieur à la facturation réelle.

- **Le maintien des écritures de séjours à cheval :**

La garantie de financement est fondée sur la comparaison entre l'activité facturée en 2020 et celle facturée en 2021. Les établissements bénéficient de la seule garantie de financement dans le cas où la seconde est inférieure à la première. La garantie de financement vient alors compléter les produits de l'activité facturée jusqu'à atteindre la valorisation 2020 à laquelle est appliquée l'effet prix des évolutions tarifaires. En ce sens, la garantie de financement s'appuie sur l'activité de l'établissement et notamment sur les séjours. Par conséquent, les séjours à cheval entre 2021 et 2022 ont été valorisés selon la méthode habituelle. Comme les années précédentes, ces séjours sont rattachés à l'exercice 2021 pour la part qui se rapporte à cet exercice.

- **Le contrat de soutien à l'investissement et à la transformation du service public Hospitalier**  
La loi n°2020-1576 du 14 décembre 2020 de financement de la sécurité sociale pour 2021 et notamment l'article 50 instaure la restauration des capacités financières des établissements assurant le service public hospitalier, par le biais d'un processus de reprise de la dette de ces derniers. Le CHU de Lille a ainsi contractualisé avec l'ARS en date du 30 décembre 2021 un montant de 49,3 M€ versé par dixième sur la période 2020-2029, dont deux dixièmes versés sur l'exercice 2021 au titre des années 2020 et 2021.  
Sur le plan comptable, le montant de la créance a été inscrit au compte 276 300 et en fonds propres au compte 102 600. Une reprise annuelle sera effectuée chaque année au titre du versement par dixième au compte 276 300.  
Au titre de l'année 2021, 9,8 M€ ont ainsi été repris au compte 276 300.

- **Les créances SMUR secondaires**

Le financement des services mobiles d'urgence et de réanimation a été assuré jusque 2011 de deux manières. Par le biais d'une dotation au titre des missions d'intérêt général pour les sorties sur la voie publique ou au domicile des malades, ou par une facturation entre établissements pour les transferts de malades entre établissements de santé.  
Ce système en place depuis 1987, a été réformé une première fois en 2004, avec la mise en place d'une dotation MIG SMUR tenant compte des recettes encaissées au titre des transports secondaires sans être réévaluées ensuite.  
En 2011, des instructions sont données aux établissements prescripteurs de transferts secondaires, de ne pas rembourser aux établissements sièges de SAMU dont les 32 CHU au motif d'une instruction sans valeur réglementaire. Le CHU de Lille a continué à facturer comme les autres établissements sur la période 2012-2016

pour un montant de 14 M€ dont 1,9 M€ au titre des établissements privés, créances qui sont restées impayées et provisionnées entièrement au bilan du CHU. Le CHU au regard de décisions du Tribunal Administratif concernant les établissements privés, entérinant l'annulation des titres a procédé à une annulation des titres pour 1,9 M€. Une reprise sur provision a été opérée à due concurrence.

- **Le recours à des financements de type billet de trésorerie**

Dans un contexte de diversification et d'optimisation de ses sources de financements court et long termes, le CHU de Lille a choisi d'engager un processus de notation financière, possibilité offerte par le Décret du 27 mars 2015 qui permet à certains CHU d'émettre des titres de créances négociables. La notation annuelle obtenue chaque année depuis 2018 est stable : A2 sur le long terme et Prime 1 sur le court terme (note maximum). Sur l'exercice 2021, le CHU a eu recours par trois fois à l'émission de billets de trésorerie (10 M€ par trimestre).

- **La réception du bâtiment Institut Cœur Poumon**

En ce qui concerne les mises en services liées à des projets d'investissements en cours, des intégrations ont été réalisées sur l'exercice 2021 pour 59,5 M€, avec principalement la mise en service de la dernière phase du projet de l'Institut Cœur Poumon, bâtiment centralisant les activités de cardiologie et de Pneumologie, tant médicales que chirurgicales.

## CIRCONSTANCES QUI EMPECHENT DE COMPARER D'UN EXERCICE SUR L'AUTRE CERTAINS POSTES

### 1.1.4.1 MODIFICATIONS DE PERIMETRE DU PLAN COMPTABLE

La nomenclature M21 a fait l'objet d'une mise à jour au 1er janvier 2021 selon l'arrêté du 29 décembre 2020 modifiant l'arrêté du 16 juin 2014 relatif à l'instruction budgétaire et comptable M21 des établissements publics de santé. Elle a notamment été adaptée aux mesures du Ségur et aux réformes des financements des LFSS 2020 et 2021 avec la création des principaux comptes suivants :

- La création des comptes correspondant aux dotations prévues par l'article 50 de la loi de financement de la sécurité sociale pour 2021, soit les comptes « 1026 Dotations aux établissements de santé prévues à l'article 50 de la LFSS pour 2021 » et « 2763 Crédits au titre des dotations aux établissements de santé prévues à l'article 50 de la LFSS pour 2021 ».
- La création des comptes correspondant aux conventions de mandat prévues à l'article 50 de la LFSS pour 2021 ».
- La création des comptes déléguées – Recettes » et « 4716 Versements des mandataires ».
- La création d'un compte spécifique pour retracer les avances de trésorerie versée par les EPS membres d'un groupement hospitalier de territoire (GHT) : compte 551 « Mutualisation de trésorerie entre membres d'un GHT - avances versées »
- Les créations de comptes de charges personnels (comptes 642x) associées à de nouveaux statuts médicaux : praticiens associés (comptes 64236x), docteurs juniors (comptes 64246x)
- Les créations de comptes de produits d'activité hospitalière (compte 731x) associées à des réformes de financements contenues dans les dernières lois de financements de la sécurité sociale (2020 et 2021): les activités concernées sont la médecine d'urgence et les hôpitaux de proximité, avec les créations suivantes : « 731117 Dotation sociale de financement des activités de médecine », « 731146 Dotation qualité de l'activité de médecine d'urgence », « 731147 Forfait pathologie chronique », « 731161 Dotation de garantie de financement – Hprox », « 731162 Dotation de responsabilité territoriale – Hprox », « 731221 Forfait accueil et traitement des urgences », « 731222 Forfait âge de l'activité de médecine d'urgence », « 731223 Suppléments facturés au titre de l'activité de médecine d'urgence », « 732424 Forfait Participation aux Urgences (FPU) ».

### 1.1.4.2 CHANGEMENT DE METHODE

Pas de changement de méthode à signaler sur l'exercice 2021

**Etat BII**

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 059025

NOM DU POSTE COMPTABLE : TRES. HOSPITALIERE DE LILLE

ÉTABLISSEMENT : BUDGET GENERAL - CHR LILLE

**COMPTE FINANCIER 2021**  
**TABLEAU DES IMMOBILISATIONS**

<b>RUBRIQUES</b>	<b>Valeur brute à l'ouverture de l'exercice</b>	<b>Augmentations</b>	<b>Diminutions</b>	<b>Valeur brute à la clôture de l'exercice</b>
	<b>Solde débiteur</b>			<b>Solde débiteur</b>
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais d'établissement	0,00	0,00	0,00	0,00
Frais d'études, de recherche et de développement	0,00	0,00	0,00	0,00
Contributions aux investissements communs des GHT	0,00	0,00	0,00	0,00
Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques et procédés, droits et valeurs similaires	101 804 148,76	5 033 118,10	856 111,07	105 981 155,79
Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
Immobilisations incorporelles en cours	563 197,38	831 266,72	857 320,32	537 143,78
Dont avances et acomptes versés sur commandes d'immobilisations incorporelles	563 197,38	831 266,72	857 320,32	537 143,78

**Etat BII**

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : **059025**

TRES. HOSPITALIERE DE LILLE

NOM DU POSTE COMPTABLE :  
**ÉTABLISSEMENT : BUDGET GENERAL - CHR LILLE**

**COMpte FINANCIER 2021**

**TABLEAU DES IMMOBILISATIONS**

<b>RUBRIQUES</b>	Valeur brute à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute à la clôture de l'exercice
	<b>Solde débiteur</b>			<b>Solde débiteur</b>
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains	16 048 582,79		1 959,93	3 919,86
Constructions	909 668 055,44	63 665 325,48	2 212 974,16	971 120 406,76
Installations techniques, matériel et outillage industriel	284 361 005,35	20 286 519,87	15 420 353,61	289 227 171,61
Autres immobilisations corporelles	81 149 367,49	5 426 843,58	1 207 998,86	85 368 212,21
Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
Immobilisations corporelles en cours	55 276 695,21	28 156 034,53	60 428 733,13	23 003 996,61
Dont part investissement-partenariats public-privé	0,00	0,00	0,00	0,00
Dont avances et acomptes versés sur commandes d'immobilisations corporelles	55 276 695,21	28 156 034,53	60 428 733,13	23 003 996,61
Immobilisations affectées ou mises à disposition	2 848 378,32	0,00	0,00	2 848 378,32
<b>Immobilisations financières</b>				
Participations et créances rattachées à des participations	2 605 756,65	0,00	0,00	2 605 756,65
Autres titres immobilisés	0,00	0,00	0,00	0,00
Prêts	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres	112 764,03	49 308 381,09	9 861 566,00	39 559 579,12
<b>TOTAL</b>	<b>1 454 437 951,42</b>	<b>172 709 449,30</b>	<b>90 848 977,01</b>	<b>1 536 298 423,71</b>

**Etat BI2**



N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 059025  
 NOM DU POSTE COMPTABLE : TRES. HOSPITALIERE DE LILLE  
**ÉTABLISSEMENT : BUDGET GENERAL - CHR LILLE**

**COMpte FINANCIER 2021**

**TABLEAU DES AMORTISSEMENTS**

<b>RUBRIQUES</b>	<b>Amortissements cumulés au début de l'exercice</b>	<b>Augmentations : dotations de l'exercice</b>	<b>Diminutions d'amortissements de l'exercice</b>	<b>Amortissements cumulés à la fin de l'exercice</b>
	Solde créiteur			Solde créiteur
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais d'établissement	0,00	0,00	0,00	0,00
Frais d'études, de recherche et de développement	0,00	0,00	0,00	0,00
Contributions aux investissements communs des GHT	0,00	0,00	0,00	0,00
Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques et procédés, droits et valeurs similaires	69 410 366,43	13 455 596,26	6 730 393,13	76 135 569,56
Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains	12 565 530,06	213 709,54	106 854,77	12 672 384,83
Constructions	517 862 902,93	62 542 120,76	33 091 901,42	547 313 122,27
Installations techniques, matériel et outillage industriel	213 730 974,40	37 109 940,88	33 531 704,06	217 309 211,22
Autres immobilisations corporelles	62 196 714,52	10 885 516,98	6 629 451,05	66 452 780,45
Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL</b>	<b>875 766 488,34</b>	<b>124 206 884,42</b>	<b>80 090 304,43</b>	<b>919 883 068,33</b>

**Etat BI3**  
**N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 059025**  
**NOM DU POSTE COMPTABLE : TRES. HOSPITALIERE DE LILLE**  
**ÉTABLISSEMENT : BUDGET GENERAL - CHR LILLE**

### COMPTE FINANCIER 2021

#### VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

RUBRIQUES	Valeur au début de l'exercice N (avant affectation du résultat de l'exercice N-1)	Valeur à la fin de l'exercice N	Variation à la baisse	Variation à la hausse
Solde créditeur		Solde créiteur		
Apports	162 368 348,30	211 983 295,80	0,00	49 614 947,50
<b>Réserves :</b>				
Excédents affectés à l'investissement	45 397 107,91	46 099 032,59	0,00	701 924,68
Réserve de trésorerie	0,00	0,00		0,00
Réserve de compensation	60 381,71	60 381,71		0,00
<b>Report à nouveau :</b>				
Report à nouveau excédentaire	765 759,66	633 901,10	131 858,56	0,00
Report à nouveau déficitaire	-227 697 640,78	-244 710 462,71	17 012 821,93	0,00
<b>Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)</b>	-16 442 755,81	-34 970 218,04	18 527 462,23	0,00
<b>Subventions d'investissement</b>	64 445 163,16	67 889 831,14	0,00	3 444 667,98

Etat B13



N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 059025

NOM DU POSTE COMPTABLE : TRES. HOSPITALIERE DE LILLE

ÉTABLISSEMENT : BUDGET GENERAL - CHR LILLE

COMPTE FINANCIER 2021

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

RUBRIQUES	Valeur au début de l'exercice N (avant affectation du résultat de l'exercice N-1)	Valeur à la fin de l'exercice N	Variation à la baisse	Variation à la hausse
Solde créiteur		Solde créiteur		
Provisions réglementées :				
- Provisions réglementées pour renouvellement des immobilisations	1 910 000,00	1 910 000,00		0,00
- Provisions réglementées pour propre assureur				
- Responsabilités civiles	0,00	0,00		0,00
- Autres	0,00	0,00		0,00
Droits de l'affectant	0,00	0,00		0,00
<b>TOTAL</b>	30 806 364,15	48 895 761,59	35 672 142,72	53 761 540,16
<b>VARIATION DES CAPITAUX PROPRES DE L'ANNÉE</b>				18 089 397,44

COMpte FINANCIER 2021

TABLEAU SYNTHÉTIQUE DES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES ET DES DÉPRÉCIATIONS

RUBRIQUES	Montant au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
	Solde créditeur			Solde crééditeur
<b>Provisions pour risques et charges</b>				
C / 151 : Provisions pour risques				
C / 1511 Provisions pour litiges	1 731 609,28	78 500,00	199 452,19	1 610 657,09
C / 1515 Provisions pour pertes de change	0,00	0,00	0,00	0,00
C / 1518 Autres provisions pour risques	0,00	0,00	0,00	0,00
C / 152 : Provisions pour risques et charges sur emprunts	0,00	0,00	0,00	0,00
C / 153 : Provisions pour charges de personnel liées à la mise en oeuvre du compte épargne temps (CET)				
C / 1531 Personnel médical	24 150 944,75	53 034 112,81	51 200 672,75	25 984 384,81
C / 1532 Personnel non médical	81 006 641,00	173 073 762,00	166 473 091,00	87 607 312,00
C / 157 : Provisions pour charges à répartir sur plusieurs exercices				
C / 1572 Provisions pour gros entretien ou grandes révisions	0,00	0,00	0,00	0,00
C / 158 : Autres provisions pour charges	10 374 842,88	278 519,00	3 414 211,33	7 239 150,55
<b>TOTAL</b>	117 264 037,91	226 464 893,81	221 287 427,27	122 441 504,45

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 059025  
 NOM DU POSTE COMPTABLE : TRES. HOSPITALIERE DE LILLE  
 ÉTABLISSEMENT : BUDGET GENERAL - CHR LILLE

## COMPTE FINANCIER 2021

TABLEAU SYNTHÉTIQUE DES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES ET DES DÉPRÉCIATIONS

RUBRIQUES	Montant au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
	Solde créiteur			Solde créiteur
<b>Dépréciations autres que comptes financiers</b>				
C / 29 : Dépréciations des immobilisations	163 274,46	0,00	421,46	162 853,00
C / 39 : Dépréciations des stocks et en-cours	0,00	0,00	0,00	0,00
C / 49 : Dépréciations des comptes de tiers	35 722 017,00	51 510 179,00	52 154 757,00	35 077 439,00
<b>Dépréciations des comptes financiers</b>				
C / 59 : Dépréciations des comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL</b>	<b>35 885 291,46</b>	<b>51 510 179,00</b>	<b>52 155 178,46</b>	<b>35 240 292,00</b>

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 059025

NOM DU POSTE COMPTABLE : TRES. HOSPITALIERE DE LILLE

ÉTABLISSEMENT : BUDGET GENERAL - CHR LILLE

## COMpte FINANCIER 2021

TABLEAU SYNTHÉTIQUE DES SUBVENTIONS D'ÉQUIPEMENT TRANSFÉRABLES

RUBRIQUES	Subventions au début de l'exercice	Reprises déjà constatées	Montants perçus dans l'exercice et apurement de la subvention	Reprises de l'exercice et apurement de la subvention	Reste à amortir au 31/12
C/ 1311 - Etat et Etablissements Nationaux	7 120 632,66	3 289 060,17	-58 956,33	389 324,08	3 383 312,08
C/ 13121 - Subv equipt - Ecoles et Inst Form Prof	46 446,68	11 997,57	142 790,05	25 153,31	152 085,85
C/ 13128 - Autres	10 053 876,75	6 227 376,25	428 525,15	329 023,99	3 926 001,66
C/ 1313 - Départements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
C/ 1314 - Communes	17 153,00	1 215,30	0,00	607,65	15 330,05
C/ 1315 - Autres collectivités et EPL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
C/ 1316 - GHT - Contributions aux investissements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
C/ 13181 - Verssts lib-exonération taxe apprentissag	397 749,34	218 549,01	-47 630,20	-112,02	131 682,15
C/ 13182 - FMESPP - FMIS	48 823 145,93	15 982 725,33	4 671 678,85	2 330 543,36	35 181 556,09
C/ 13183 - Fonds d'intervention régional (FIR)	12 211 954,00	581 428,81	1 628 189,00	1 036 359,12	12 222 355,07
C/ 13187 - MIGAC	12 085 270,61	516 060,32	1 556 674,00	1 734 916,98	11 390 967,31
C/ 13188 - Autres subventions	696 178,73	178 851,78	1 017 924,64	48 710,71	1 486 540,88
TOTAL	91 452 427,70	27 007 264,54	9 339 195,16	5 894 527,18	67 889 831,14

## Etat BI6

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 059025

NOM DU POSTE COMPTABLE : TRES. HOSPITALIERE DE LILLE

ÉTABLISSEMENT : BUDGET GENERAL - CHR LILLE

## COMPTE FINANCIER 2021

## RESTES À RECOUVRER AMIABLE ET CONTENTIEUX

	Hospitalisés et consultants	Caisse de Sécurité sociale	État	Départements	Autres tiers payants	Autres débiteurs
Amiable	9 194 777,97	108 253 821,28	778 637,94	211 963,82	17 845 397,13	2 081 596,39
Contentieux	6 647 174,95	66 842,73	0,00	141 827,13	862 947,67	169 370,26
Total	15 841 952,92	108 320 664,01	778 637,94	353 790,95	18 708 344,80	2 250 966,65

État BI7

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 059025

NOM DU POSTE COMPTABLE : TRES. HOSPITALIERE DE LILLE

ÉTABLISSEMENT : BUDGET GENERAL - CHR LILLE

COMpte FINANCIER 2021

RESTES À RECOUVRER AMIABLE ET CONTENTIEUX, AU 31 DÉCEMBRE, SUR HOSPITALISÉS ET CONSULTANTS

	<b>Montant</b>	<b>Nombre de titres</b>	<b>Montant</b>	<b>Nombre de titres</b>	<b>Montant</b>	<b>Nombre de titres</b>	<b>Montant</b>	<b>Total</b>
<b>Amiable</b>	244 831,45	861 340,83	20353	2 187 143,09	20757	8048	5 901 462,60	9 194 777,97
<b>Contentieux</b>	37 968,69	204 890,37	3101	948 698,74	4689	2978	5 455 617,15	6 647 174,95
<b>Total</b>	282 800,14	1 066 231,20	23454	3 135 841,83	25446	11026	11 357 079,75	15 841 952,92
							2021	61947

<sup>1</sup> hors pièces de recouvrement égales à 100

<sup>2</sup> y compris les pièces de recouvrement égales à 100

Estat B18  
N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 058026  
NOM DU POSTE COMPTABLE: TRESORERIE DE LILLE CHU  
ETABLISSEMENT: CENTRE HOSPITALIER REGIONAL UNIVERSITAIRE DE LILLE

COMTE FINANCIER 2021  
ETAT DE LA DETTE FINANCIERE A LONG ET MOYEN TERME

Indiquer le caractère global

COMPTES	Balance de sortie N-1	Exercice N	Masses débitées	Masses créditées	Balance de sortie N
C1183 Emprunts obligataires à long	17 440 000,00 €	890 000,00 €			16 600 000,00 €
C1181 Emprunts obligataires remboursables à long - anticipation du remboursement en capital remboursable des emprunts obligataires	17 440 000,00 €	890 000,00 €			16 600 000,00 €
C1182 Autres emprunts obligataires	461 886 221,54 €	30 458 880,28 €	112 768 408,37 €	477 069 345,25 €	467 959 345,25 €
C1184 Emprunts auprès des établissements de crédit	450 986 221,54 €	29 026 363,82 €	46 350 485,33 €		
C1181 Emprunts en euros					
C1183 Emprunts en étrangers					
C1184 Emprunts assurés d'une option de remboursement sur l'ligne des trésoreries	11 000 000,00 €	1 500 000,00 €			9 500 000,00 €
C1185 Remboursements temporaires sur emprunt auprès des établissements de crédit					
C1186 Remboursements temporaires sur emprunt en euros					
C1187 Emprunts assortis de conditions particulières					
C11873 Prêts de l'Etat					
C11874 Avances remboursables du FNEBSP					
C11875 Dettes - Partenaires publics					
C11876 Prêts des collectivités et établissements publics locaux					
C11877 Prêts des caisses d'assurances maladie					
C1188 Autres prêts assortis de conditions particulières					
C1189 Autres emprunts et dettes assimilées (sauf ICNE)					
<b>TOTAL</b>	<b>492 234 588,88 €</b>	<b>31 238 889,28 €</b>	<b>112 768 408,37 €</b>	<b>488 247 719,57 €</b>	

Remboursement du capital des emprunts à échéance dans l'année [1]  
[1] ce montant est calculé à partir de la formule suivante: [D1631 - C11832] + D1632

RECAPITULATIF PAR PRETEUR (hors emprunts obligataires à long et prêts entre EPS)

Prêteur	Encours au 31/12
<b>TOTAL</b>	<b>417 089 341,26 €</b>
COC	74 844 542,11 €
S9	54 016 667,05 €
CRÉDIT AGRICOLE	61 218 632,09 €
CE	50 850 000,00 €
PBB	72 900 000,00 €
CRÉDIT FONCIER	8 544 560,00 €
BANQUE POSTALE	55 987 500,00 €
ARKEA	6 837 500,00 €
CACIB	22 200 000,00 €
SFL	69 802 000,00 €

**RECAPITULATIF PAR LIGNE OBLIGATAIRE** (ventilation du compte 1631)

Ligne	Exercice	Référence	Prêteur	Durée résiduelle	Type d'indexation

**PROFIL D'EXTINCTION DE TOUTE LA DETTE FINANCIERE A MOYEN ET LONG TERME EXISTANT AU 31/12 (y compris emprunts in fine)**

N	Exercice	Référence	Emprunteur	Référence	Capital restant dû	Référence	Emprunteur	Référence	Capital restant dû
N					31 726 880,79 €				466 547 719,57 €
N+1					32 452 277,84 €				464 054 261,73 €
N+2					32 872 168,73 €				431 462 123,00 €
N+3					31 686 545,29 €				398 768,401,36 €
N+4					31 089 024,01 €				384 874 037,38 €
N+5					31 522 226,50 €				323 980 070,58 €
N+6					31 459 487,08 €				301 484 272,50 €
N+7					29 273 71,04 €				277 290 050,86 €
N+8					27 420 888,48 €				246 800 151,46 €
N+9					26 683 046,60 €				218 105 511,66 €
N+10					25 854 823,38 €				182 481 086,22 €
N+11					25 110 289,02 €				161 355 866,46 €
N+12					24 753 045,74 €				142 572 052,06 €
N+13					23 372 415,85 €				118 200 126,71 €
N+14					22 361 072,60 €				98 816 254,11 €
N+15					20 891 416,43 €				75 926 837,08 €
N+16					18 842 715,99 €				57 064 121,95 €
N+17					13 835 769,03 €				43 248 352,65 €
N+18					10 498 079,33 €				32 840 273,53 €
N+19					6 180 440,15 €				24 659 783,10 €
N+20					7 107 415,74 €				17 952 377,44 €
N+21					3 348 485,35 €				14 203 894,03 €
N+22					3 189 337,70 €				11 015 558,39 €
N+23					3 190 340,58 €				7 825 213,81 €
N+24					2 662 361,88 €				4 832 053,93 €
N+25					2 882 251,49 €				2 150 592,44 €
N+26					1 187 300,38 €				963 282,05 €
N+27					803 967,08 €				159 325,00 €
N+28					159 325,00 €				0,00 €

\*Opérations de titres correspondant à des décaissements effectués hors traitement budgétaire des opérations de capital non échus des emprunts obligataires remboursables in fine)

COMPTÉ FINANCIER 2021  
INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES SUR L'ETAT DE LA DETTE FINANCIÈRE À LONG ET MOYEN TERMES

3. *Y. Bao, Y. Yamada, G. L. Corman*, *Chemical & Process Engineering*, 2000, 22(1), 1-10.

THE JOURNAL OF CLIMATE, VOL. 18, 2005

卷之三

**Etat BiG**  
**N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE :**  
**NOM DU POSTE COMPTABLE:**  
**ETABLISSEMENT: CENTRE HOSPITALIER REGIONAL UNIVERSITAIRE DE LILLE**

**COMpte FINANCIER 2021**  
**INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES SUR L'ETAT DE LA DETTE FINANCIERE A LONG ET MOYEN TERME**  
**Caractéristiques générales (2)**

Indiquer le détail par contrat

Référence emprunt	NIVEAU DE RISQUE (Charte Gissier avant couverture			SI RISQUE >= 2A		
	Niveau de risque de l'indice (chiffre)	Niveau de risque de la structure (lettre)	Date de passage en phase structurée	Date d'échéance de la phase structurée	Formule de calcul du taux d'intérêt de la phase structurée	9
C/163 Emprunts obligataires						
C/1631 Emprunts obligataires remboursables in fine						
C/1638 Autres emprunts obligataires						
0001	1	A				
0003	1	A				
0002	1	A				
C/164 Emprunts auprès des établissements de crédit						
C/ 1641 Emprunts en euros						
0423	1	A	28/02/2006	28/02/2007	(Euribor 12M+0,785) + taux fixe 0% si Spread CMS USD 10A(Postfixé)-CMS USD 2A(Postfixé) >= 0,09% sinon (6% - 5 x	
0425	1	A	28/02/2008	28/02/2009		
0702	1	A	01/12/2008	01/06/2012	Taux fixe 3,20% si spread CMS EUR 10A(Postfixé), CMS FR 2A(Postfixé) >= 0%	
0703	1	A				
0704	1	C	08/01/2007	08/01/2027	Taux fixe annuelle à 3,69 % (exercisable à partir du 1er Janvier)	
0424	1	A				

0426 0602 0427 0300 0428 0549 0800 0547 0548 0STE2 0STE1 0705 0706 0200 0103 réé 0801 0429 0201 0202 0203 0100 réé 0707 0101 réé 0708 0204 0205 0206 0102 réé 0207 0208 0210 0209 0709 0710 0211 0105 0104 0106

0432	1	A				
0212	1	A				
0433	1	A				
0711	1	A				
0100	1	A				
0101	1	A				
0102	1	A				
0103	1	A				
<b>0213</b>						
C/ 1643 Emprunts en devises						
C/ 1644 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie						
0545	1	B				
0546	1	C				
0430	1	A				
<b>0431-conso</b>						
<b>C/167 Emprunts assortis de conditions particulières</b>						
C/ 1673 Prêts de l'Etat						
C/ 1674 Avances remboursables du FMESPP						
C/ 1675 Dettes - Partenariats public-privé						
C/ 1676 Prêts des collectivités et établissements publics locaux						
C/ 1677 Prêts des caisses d'assurance maladie						
C/ 1678 Autres prêts assortis de conditions particulières						
<b>C/168 Autres emprunts et dettes assimilées (sauf ICNE)</b>						
<b>TOTAL</b>						

7: date du première échéance payée sur la phase structurée

8. date de la dernière échéance payée sur la phase structurée

### **9: indiquer la formule entière du calcul du taux en phase structurée**

COMpte FINANCIER 2021  
INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES SUR L'ETAT DE LA DETTE FINANCIERE A LONG ET MOYEN TERME  
Caractéristiques générales (3)

Référence emprunt	Annuité de l'exercice	Caractéristiques générales du contrat au 31/12/21									
		Emprunt de l'exercice - partie capital	Échéances de l'exercice - partie amort.	Type de taux (F, % ou c)	Formule de calcul du taux d'intérêt	Taux d'intérêt	Taux actuariel	Remboursement anticipé par l'emprunteur (si oui, indiquer le montant remboursé)	Couverture ? (si oui, indiquer la mention souhaitée)	Capital restant du contrat au 31/12/21	Capital restant du contrat au 31/12/21
CH185 Emprunts obligataires											
CH1851 Emprunts obligataires intermédiaires		800 000,00 €	210 021,90 €	10		11	12				
0001		600 000,00 €	102 000,00 €	F	Taux fixe à 1,25 %	1,35%				16 800 000,00 €	17 400 000,00 €
0003		46 565,77 €	7 600,00 €	F	Taux fixe à 1,15 %	1,19%				16 800 000,00 €	17 400 000,00 €
0005		160 000,00 €	24 000,00 €	F	Taux fixe à 1,15 %	1,19%				16 800 000,00 €	17 400 000,00 €
0007		240 000,00 €	30 480,00 €	F	Taux fixe à 1,15 %	1,21%				16 800 000,00 €	17 400 000,00 €
0009		9 725 000,00 €	8 620 885,71 €	F	Taux fixe à 1,05 %	1,05%				16 800 000,00 €	17 400 000,00 €
0011		27 838 850,20 €	1 016 680,67 €	F	Taux fixe à 1,05 %	1,11%				16 800 000,00 €	17 400 000,00 €
0013		41 851 755,29 €	107 255,98 €	F	Taux fixe à 1,05 %	1,02%				16 800 000,00 €	17 400 000,00 €
0015		590 000,00 €	107 784,00 €	F	Taux fixe à 1,15 %	1,15%				16 800 000,00 €	17 400 000,00 €
0017		734 784,00 €	0,00 €	V	(Embarc 6% + UDF 7% * Floc 0,0375) * Etaudor 6%	0,00%				16 800 000,00 €	17 400 000,00 €
0019		762 500,00 €	211 061,23 €	C	Taux fixe attribuable à 3,69 % (envisagé à partir du 04/01/2017)	3,69%				16 800 000,00 €	17 400 000,00 €
0021		1 000 000,00 €	337 119,06 €	F	Taux fixe à 1,75 %	4,75%				16 800 000,00 €	17 400 000,00 €
0023		500 000,00 €	0,00 €	V	(TAG 3% * Parfis) + 0,03% * TAG 3% (Parfis)	0,00%				16 800 000,00 €	17 400 000,00 €
0025		400 000,00 €	210 361,67 €	F	Taux fixe à 3,50 %	3,09%				16 800 000,00 €	17 400 000,00 €
0027		560 000,00 €	173 200,00 €	F	Taux fixe à 0,85 %	3,65%				16 800 000,00 €	17 400 000,00 €
0029		762 000,00 €	0,00 €	V	(Embarc 6% + UDF 7% * Floc 0,0375) + 0,42 % (Etaudor 6% + Floc 0,0375) * Etaudor 6%	0,00%				16 800 000,00 €	17 400 000,00 €
0031		762 000,00 €	0,00 €	V	Etaudor 6% + Floc 0,0375 * Etaudor 6%	0,00%				16 800 000,00 €	17 400 000,00 €
0033		1 000 000,00 €	81 689,05 €	F	Taux fixe à 0,55 %	0,00%				16 800 000,00 €	17 400 000,00 €
0035		814 132,25 €	0,00 €	V	Taux fixe à 0,45 %	0,11%				16 800 000,00 €	17 400 000,00 €
0037		2 100 000,00 €	210 851,55 €	F	Taux fixe à 1,39 %	2,26%				16 800 000,00 €	17 400 000,00 €
0039		2 100 000,00 €	53 320,00 €	F	Taux fixe à 1,39 %	3,29%				16 800 000,00 €	17 400 000,00 €
0041		135 971,68 €	84 620,02 €	F	Taux fixe à 0,75 %	2,70%				16 800 000,00 €	17 400 000,00 €
0043		150 620,53 €	227 550,85 €	F	Taux fixe à 0,75 %	5,63%				16 800 000,00 €	17 400 000,00 €
0045		466 681,50 €	1 000 000,00 €	F	Taux fixe à 0,55 %	4,25%				16 800 000,00 €	17 400 000,00 €
0047		1 440 200,74 €	304 064,50 €	F	Taux fixe à 0,55 %	3,15%				16 800 000,00 €	17 400 000,00 €
0049		1 000 000,00 €	50 000,00 €	V	Taux fixe à 0,55 %	4,07%				16 800 000,00 €	17 400 000,00 €
0051		177 619,70 €	148 965,00 €	V	(Level A-1 Floor 0 * Level A-1)	1,50%				16 800 000,00 €	17 400 000,00 €
0053		500 000,00 €	142 256,16 €	V	Taux fixe à 0,55 %	1,60%				16 800 000,00 €	17 400 000,00 €
0055		1 000 000,00 €	142 256,13 €	F	Taux fixe à 0,55 %	1,60%				16 800 000,00 €	17 400 000,00 €
0057		262 360,72 €	40 000,00 €	F	Taux fixe à 0,75 %	1,78%				16 800 000,00 €	17 400 000,00 €
0059		95 700,00 €	40 000,00 €	F	Taux fixe à 1,15 %	1,16%				16 800 000,00 €	17 400 000,00 €
0061		95 700,00 €	52 350,55 €	F	Taux fixe à 1,15 %	1,18%				16 800 000,00 €	17 400 000,00 €
0063		112 861,81 €	140 220,00 €	V	(Level A-1)Floor 0 * Level A-1	1,50%				16 800 000,00 €	17 400 000,00 €
0065		112 861,81 €	11 986,35 €	F	Taux fixe à 1,50 %	1,58%				16 800 000,00 €	17 400 000,00 €
0067		120 000,00 €	11 986,35 €	V	Level A-1	1,50%				16 800 000,00 €	17 400 000,00 €
0069		120 000,00 €	1 040 000,00 €	F	Taux fixe à 0,55 %	0,33%				16 800 000,00 €	17 400 000,00 €
0071		177 655,00 €	127 256,16 €	V	(Level A-1)Floor 0 * Level A-1	1,50%				16 800 000,00 €	17 400 000,00 €
0073		324 968,98 €	142 000,00 €	F	Taux fixe à 0,55 %	1,60%				16 800 000,00 €	17 400 000,00 €
0075		500 000,00 €	134 275,00 €	F	Taux fixe à 0,55 %	1,64%				16 800 000,00 €	17 400 000,00 €
0077		600 000,00 €	140 481,26 €	F	Taux fixe à 0,55 %	1,66%				16 800 000,00 €	17 400 000,00 €
0079		600 000,00 €	135 261,50 €	F	Taux fixe à 0,55 %	1,68%				16 800 000,00 €	17 400 000,00 €
0081		249 865,98 €	112 861,81 €	V	Taux fixe à 1,50 %	1,50%				16 800 000,00 €	17 400 000,00 €
0083		249 865,98 €	140 220,00 €	F	Taux fixe à 1,50 %	1,58%				16 800 000,00 €	17 400 000,00 €
0085		500 000,00 €	128 131,26 €	F	Taux fixe à 0,55 %	1,58%				16 800 000,00 €	17 400 000,00 €
0087		500 000,00 €	35 280,00 €	F	Taux fixe à 0,55 %	1,28%				16 800 000,00 €	17 400 000,00 €
0089		117 600,00 €	117 600,00 €	F	Taux fixe à 0,55 %	1,60%				16 800 000,00 €	17 400 000,00 €
0091		1 045 252,66 €	0,00 €	V	(Level A-1)Floor 0 * Level A-1	1,50%				16 800 000,00 €	17 400 000,00 €
0093		629 926,13 €	0,00 €	V	Taux fixe à 0,55 %	1,00%				16 800 000,00 €	17 400 000,00 €
0095		1 046 982,47 €	0,00 €	F	Taux fixe à 1,50 %	1,70%				16 800 000,00 €	17 400 000,00 €
0097		976 385,26 €	0,00 €	V	Taux fixe à 1,50 %	1,18%				16 800 000,00 €	17 400 000,00 €
0099		1 021 246,48 €	0,00 €	N	Taux fixe à 1,50 %	1,17%				16 800 000,00 €	17 400 000,00 €
0101		1 013 206,72 €	0,00 €	N	Taux fixe à 1,50 %	1,17%				16 800 000,00 €	17 400 000,00 €
0103		561 050,85 €	0,00 €	N	Taux fixe à 1,50 %	0,33%				16 800 000,00 €	17 400 000,00 €
0105		893 040,38 €	0,00 €	N	Taux fixe à 1,50 %	0,00%				16 800 000,00 €	17 400 000,00 €
0107		1 046 982,47 €	0,00 €	N	Taux fixe à 1,50 %	1,00%				16 800 000,00 €	17 400 000,00 €
0109		1 112 333,46 €	0,00 €	N	Taux fixe à 1,50 %	1,18%				16 800 000,00 €	17 400 000,00 €
0111		976 385,26 €	0,00 €	N	Taux fixe à 1,50 %	1,17%				16 800 000,00 €	17 400 000,00 €
0113		1 021 246,48 €	0,00 €	N	Taux fixe à 1,50 %	1,17%				16 800 000,00 €	17 400 000,00 €
0115		1 013 206,72 €	0,00 €	N	Taux fixe à 1,50 %	1,17%				16 800 000,00 €	17 400 000,00 €
0117		2 629 800,00 €	0,00 €	N	Taux fixe à 1,50 %	0,00%				16 800 000,00 €	17 400 000,00 €
0119		869 354,02 €	0,00 €	N	Taux fixe à 1,50 %	0,00%				16 800 000,00 €	17 400 000,00 €
0121		77 886,72 €	0,00 €	N	Taux fixe à 1,50 %	0,53%				16 800 000,00 €	17 400 000,00 €
0123		329 84,97 €	0,00 €	N	Taux fixe à 1,50 %	1,25%				16 800 000,00 €	17 400 000,00 €
0125		337 873,46 €	0,00 €	N	Taux fixe à 1,50 %	1,24%				16 800 000,00 €	17 400 000,00 €
0127		82 458,41 €	0,00 €	N	Taux fixe à 1,50 %	0,88%				16 800 000,00 €	17 400 000,00 €
0129		124 861,11 €	0,00 €	N	Taux fixe à 1,50 %	0,85%				16 800 000,00 €	17 400 000,00 €
0131		189 334,09 €	0,00 €	N	Taux fixe à 1,50 %	0,92%				16 800 000,00 €	17 400 000,00 €
0133		561 948,02 €	0,00 €	N	Taux fixe à 1,50 %	0,00%				16 800 000,00 €	17 400 000,00 €
0135		1 124 877,59 €	0,00 €	N	Taux fixe à 1,50 %	0,00%				16 800 000,00 €	17 400 000,00 €
0137		671 887,85 €	0,00 €	N	Taux fixe à 1,50 %	0,00%				16 800 000,00 €	17 400 000,00 €
0139		605 380,50 €	0,00 €	N	Taux fixe à 1,50 %	0,00%				16 800 000,00 €	17 400 000,00 €



COMpte FINANCIER 2021

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES SUR L'ETAT DE LA DETTE FINANCIERE A LONG ET MOYEN TERME

Structure	Indicateur sous-jacents	Indicateur zone euro (1)	Indicateur finance ou zone euro ou étant en devise (2)	Ecarts d'indices zone euro (3)	Ecarts d'indices zone euro (4)	Ecarts d'indices hors zone euro (5)	Autres indicateurs (6)
(A) Taux bien détrôné. Taux variable détrôné, échéance de plus de deux ans, taux court, taux variable ou imméman. Échéance de plus de deux ans, taux variable ou basse ou haute base unique, Taux variable simple permanent (csp) ou indexé (Quotidien)	Nombre de produits % de financement Montant en euros	53 86,90%	478 374,34,00 €				
(B) Barrage simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits % de financement Montant en euros	1 1,42%	7 000,00,00 €				
(C) Options d'échange (remise)	Nombre de produits % de financement Montant en euros	2 1,89%	8 325 000,00 €				
(D) Multiplicateur Jusqu'à 3 : multiplicateur jusqu'à 3 cap	Nombre de produits % de financement Montant en euros						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits % de financement Montant en euros						
(F) Autres types de structures	Nombre de produits % de financement Montant en euros						

**N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE:**

**NOM DU POSTE COMPTABLE:**

**ETABLISSEMENT: CENTRE HOSPITALIER REGIONAL UNIVERSITAIRE DE LILLE**

**INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES SUR L'ETAT DE LA DETTE FINANCIERE A LONG ET MOYEN TERME**

**COMpte FINANCIER 2021**  
**Détail des opérations de couverture (1)**

Emprunts couverts (pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert	Emprunt restant du au 31/12/2020	Formule de calcul du taux d'intérêt (avant couverture)	Niveau de risque selon la charte "Gisster"	Organisme cocontractant	Numéro du contrat	Type de couverture	Nature de la couverture (échange ou taux)	Instrument de couverture	Capital restant du au 31/12/2020	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Niveau de risque selon la charte "Gisster" après
<b>1</b>													
<b>Taux fixe (total)</b>		<b>6 937 500,00 €</b>								<b>6 937 500,00 €</b>			
<b>Taux variable simple (total)</b>		<b>6 937 500,00 €</b>											
0300		6 937 500,00 €	(Euribor 3M-Floor - 0,42 sur Euribor 3M + 0,42	A-1	ARKEA	KTP 1161460	swap	taux	taux	6 937 500,00 €	05/10/2011	28/02/2031	A-1
<b>Taux complexe (total)</b>		<b>6 937 500,00 €</b>								<b>6 937 500,00 €</b>			
<b>Total</b>		<b>6 937 500,00 €</b>											

1: classer les emprunts selon le type de taux avant opération de couverture

2: pour la dernière échéance payée sur l'exercice inclure la formule de calcul du taux d'intérêt lors celle-ci est complète, sinon la référence fixe ou variable du taux d'intérêt

3: indiquer si il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, turnel, swaption )

Etat BiG  
 N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE :  
 NOM DU POSTE COMPTABLE:  
 ETABLISSEMENT: CENTRE HOSPITALIER REGIONAL UNIVERSITAIRE DE LILLE

**COMpte FINANCIER 2021**  
**INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES SUR L'ETAT DE LA DETTE FINANCIERE A LONG ET MOYEN TERME**  
**Détail des opérations de couverture (2)**

Emprunts couverts (pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Instrument de couverture (swap de taux)						Instrument de couverture (option)
	Taux payé	Montant des intérêts payés sur l'exercice	Type de taux	Formule de calcul du taux d'intérêt	Taux d'intérêt	Montant des intérêts reçus sur l'exercice	
1	2	3	4	5	6	7	8
<b>Taux fixe (total)</b>							
0 300	F	Taux fixe à 2,45 %	2,45%	183 928,65 €	V	Euribor 3M	-40 357,31 €
<b>Taux complexe (total)</b>							
<b>Total</b>				183 928,65 €			-40 357,31 €

1: classer les emprunts selon le type de taux avant opération de couverture

2: F: fixe; V: variable; C: complexe

3: pour la dernière échéance payée sur l'exercice, indiquer la formule entière de calcul du taux d'intérêt lorsque celui-ci est complexe, sinon la référence fixe ou variable du taux d'intérêt

4: pour la dernière échéance payée sur l'exercice, indiquer le taux d'intérêt en pourcentage

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES SUR L'ETAT DE LA DETTE FINANCIERE A LONG ET MOYEN TERME

Emprunts refinancés ou négociés au cours de l'année N

N° du contrat d'emprunt et emprunteur	Date de signature du contrat initial	Organisme prêteur du contrat initial	N° du contrat d'emprunt refinancé	Date du refinancement / négociation	Organisme preneur du contrat refinancé	Durée résiduelle en années (1)	Taux (2)	Capital investi au titre du refinancement (3)	Capital investi au titre du refinancement (4)	Profil d'investissement (5)	Permanence de la trésorerie
C007715000	07/02/2015	1384009	07/06/2021	01/11/2021	CAISSE DES RECHTS ET CONSIGNATIONS	26,26	V	Contrat initial Formule de financement du trésor (6)	Contrat initial Formule de financement du trésor (4)	Contrat initial Formule de financement du trésor (5)	AC
1285689	17/05/2017	1384113	07/06/2021	01/11/2021	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	26,75	V	Contrat initial Formule de financement du trésor (6)	Contrat initial Formule de financement du trésor (4)	Contrat initial Formule de financement du trésor (5)	AC
1312904	17/04/2018	1384114	07/06/2021	01/11/2021	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	26,87	V	Contrat initial Formule de financement du trésor (6)	Contrat initial Formule de financement du trésor (4)	Contrat initial Formule de financement du trésor (5)	AC
1382200	04/11/2015	1384119	07/06/2021	01/09/2021	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	27,98	V	Contrat initial Formule de financement du trésor (6)	Contrat initial Formule de financement du trésor (4)	Contrat initial Formule de financement du trésor (5)	AC
<b>TOTAL</b>								<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	

1. inscrit au tableau détaillé au 31/12/21

2. Taux de la date de refinancement et de négociation

3. Capital : F : fixe, V : variable, C : complémentaire

4. Indique le taux moyen équivalent du capital à la date : si taux complémentaire F, il indique le taux moyen de la phase d'émission

5. Le refinancement peut porter sur une partie seulement du prêt : les capitaux restants du contrat initial sont réformulés dans des conditions différentes

6. Refinancement : date aménagement contractuel pour aménagement programmé, F : pour financement régulier, F : pour financement temporaire

7. La date de la cotisation est correspondante au montant comptabilisé au compte des sur franchises (unité ou billet). Ce montant est utilisé pour équilibrer les opérations de déremboursement (remboursement et/ou novation de cotisation de refinancement temporaire) et/ou aménagement

• Cet onglet n'est pas complété automatiquement par Insoft. Merci de vous rapprocher de votre consultant en cas de besoin.

**Etat B1  
État B19  
N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE :  
NOM DU POSTE COMPTABLE :  
ETABLISSEMENT : CENTRE HOSPITALIER**

**INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES SUR L'ETAT DE LA DETTE FINANCIERE A LONG ET MOYEN TERME**

**COMpte FINANCIER 2021**

**Echéancier flux de trésorerie**

**ETAT DES PARTICIPATIONS AU 31 DECEMBRE DE L'EXERCICE**

Informations administratives et financières										NOMS DES ORGANISMES					
	Syndicat Inter Hôpitalier de Bretagne	GIP SIB / reprise de la participation détenue initialement au GIP E-SIS 59022	G.I.E	2018	FONDACTION MALADIES RARES	GCS « URGENCIES DE LA MAIN »	GCS « l'Unité de Référence en Cancérologie » (CRC)	GCS G4	GCS HP5M	RESEAU TV AVEC 5902	GCS UNIHA	GCS HU ARTOIS LENS	GCS HU PEC ENFANTS ADOLESCENTS SSR	GCS FRSN	F-HU - France UNIVERSITÉ HOSPITALS INTERNATIONAL
Informations relatives à l'organisme (à partir du dernier exercice connu à cette date) FORME JURIDIQUE	2016	G.I.P	2018	G.I.P	Fondation	99 Rue Gustave Dory 59810 Lille CEDEX	2 avenue Oscar Lambret 59037 LILLE	G.C.S	G.C.S	G.C.S	G.C.S	G.C.S	G.C.S	G.C.S	S.A.S.
ADRESSE DU SIÈGE SOCIAL	4 rue du Prof Jean Mandel Fecker 35065 Rennes	310 Avenue Eugène Avril 59120 LLOS													
NATURE D'ACTIVITÉ	Toutes activités concourant à la mise en œuvre, au développement et à la coordination de l'information des EPS	Formation continue des professionnels de santé	Développement: Rejetnat en Biologie Santé												
CAPITAL SOCIAL AU DÉBUT DE L'EXERCICE	1 683 924,95	2 502 261,34	867 000,00	1 000 000,00	76 224,50	10 000,00	86 000,00	3 000,00	1 000,00	61,00	2 000,00	61,00	2 000,00	61,00	105 000,00
SITUATION FINANCIÈRE NETTE	1 882 600,00	2 381 506,18	867 000,00	1 000 000,00	76 224,50	10 000,00	86 000,00	3 000,00	1 000,00	67,00	2 000,00	67,00	2 000,00	67,00	158 000,00
CAPITAUX PROPRES AUTRES QUE LE CAPITAL SOCIAL	6 156 270,00	6 276 529,93	2 491 123,00	4 179 783,00	-	-	-	-	-	82 201,51	360 580,41	-	2 000,00	2 000,00	2 000,00
MONTANT DE L'ENCOURS DES EMPRUNTS REALISÉS PAR L'ORGANISME	5 126 761,00	5 265 981,97	1 624 123,00	3 117 783,00	-	-	-	-	-	81 201,51	360 523,41	-	-	-	-
CHIFFRE D'AFFAIRES DE L'EXERCICE	8 149 042,36	8 026 155,00	2 428 297,00	4 138 688,00	1 907 630,51	808 500,00	800 472,00	99 715,74	99 744 393,09	-	1 000,00	-	-	-	-
RESULTAT DE L'EXERCICE	311 662,00	795 986,90	110 176,00	124 988,00	-	-	8 282,86	-	20 885,61	352 776,98	-	-	-	-	-
AFFECTATION	Report à nouveau														
Information relative à la participation des EPS au 31 décembre															
Montant total du capital détenu par les EPS :															
- AU DÉBUT DE L'EXERCICE	30 000,00	2 341 480,22	162 653,00	25 000,00	35 112,25	5 000,00	20 000,00	1 000,00	90,00	1,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00	1 500,00
- AU DEBUT DE L'EPS -	30 000,00	2 230 435,07	162 653,00	25 000,00	35 112,25	5 000,00	20 000,00	1 000,00	90,00	1,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00	1 500,00
- AU DEBUT DE L'EXERCICE	1,75%	93,57%	1,59%	2,50%	2,50%	50,00%	50,00%	33,33%	9,00%	1,92%	50,00%	50,00%	50,00%	6,33%	1,43%
- A LA FIN DE L'EXERCICE															
Montant total de la participation des EPS au 31 décembre	30 000,00	2 230 435,07	162 653,00	25 000,00	35 112,25	5 000,00	20 000,00	1 000,00	90,00	1,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00	1 500,00

Montant total dû être déboursé, pour chaque organisme, du 26/08/2020 au 31/12/2020

EVALUATION ET COMPTABILISATION DES STOCKS

CRIP

Compte	Nature des stocks et des en-cours	Stock initial (SI) au 01/01/n  (a)	Stock final (SF) au 31/12/n  (b)	Ajustement des dépréciations		
				Niveau initial des dépréciations au 01/01/n (c)	Reprises des dépréciations existantes (d)	Dépréciations nécessaires au 31/12/N (e)
C/31	<b>Matières premières et fournitures</b>					
C/32	<b>Autres approvisionnements</b>	27 245 077,75	31 541 248,85			
	<i>dont C/321 Produits pharmaceutiques et produits à usage médical</i>	13 750 145,69	19 892 377,04			
C/33	<b>En-cours de production de biens</b>					
C/35	<b>Stocks de produits</b>					
C/37	<b>Stocks de marchandises</b>					
C/38	<b>Autres stocks</b>					
	<b>TOTAL</b>	27 245 077,75	31 541 248,85			

Il s'agit des comptes de stocks et en-cours (classe 3) du compte de résultat principal

**Etat B12**  
**ETABLISSEMENT: CHU DE LILLE**  
**NOM DU POSTE COMPTABLE: 039025**  
**COMpte FINANCIER 2021**

DETAIL ET EVALUATION DES VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

**Etat CR1**  
**ETABLISSEMENT: CHU LILLE**  
**NOM DU POSTE COMPTABLE: 059025**

## **COMpte FINANCIER 2021**

### **ELEMENTS SIGNIFICATIFS EXPLICATIFS EXPLICANT LES COMPTES**

Le compte de résultat toutes activités confondues est présenté sans neutralisation des opérations réciproques entre budgets. Celles-ci correspondent à des refacturations du budget général au compte H7087 et correspondent à des frais d'administration, des charges de transports, d'acte de biologie, et de blanchisserie, consommées au titre des activités annexes

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 059025

NOM DU POSTE COMPTABLE : TRES. HOSPITALIERE DE LILLE

ÉTABLISSEMENT : BUDGET GENERAL - CHR LILLE

### COMPTE FINANCIER 2021

### ÉTAT SYNTHÉTIQUE DES SUBVENTIONS D'EXPLOITATION ET DES CONTRIBUTIONS ACCORDÉES PAR L'ÉTABLISSEMENT

RUBRIQUES	Montant exercice N
<b>C/ 652 Contributions aux structures de coopération autres que GHT</b>	
Dont 6521: Contributions aux groupements d'intérêt public (GIP)	1 310 243,16
Dont 6522: Contributions aux groupements d'intérêt économique (GIE)	81 685,58
Dont 6523: Contributions aux groupements de coopération sanitaire (GCS)	133 000,00
Dont 6528: Autres contributions à des structures de coopération	1 095 557,58
<b>C/ 653 Contributions aux groupements hospitaliers de territoire (GHT)</b>	0,00
<b>C/ 657 Subventions</b>	1 717 828,27
Dont 6571: Subventions aux associations participant à la vie sociale des usagers	68 740,00
Dont 6578: Autres subventions	68 740,00
<b>TOTAL</b>	3 096 811,43



État CR3

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 059025  
NOM DU POSTE COMPTABLE : TRES.1  
NOM D'ETABLISSEMENT : BUDGET GENERAL - CHR L

## DÉTAIL DES PRODUITS DE L'ACTIVITÉ HOSPITALIÈRE

### COMpte FINANCIER 2021

## COMpte DE RÉSULTAT PRéVISIONNEL Principal

	MONTANT EXERCICE N	MONTANT EXERCICE N-1
7311 Produits de l'hospitalisation	1 034 850 046,40	967 782 365,71
7312 Produits des prestations faisant l'objet d'une tarification spécifique - MC0	67 910 941,27	67 737 090,51
7313 Participations au titre des détenus	1 075 994,00	1 015 750,84
Sous-total compte 731 Produits à la charge de l'assurance maladie	1 103 836 981,67	1 036 535 207,06
7321 Produits de la tarification en hospitalisation complète non pris en charge par l'assurance maladie	22 357 658,56	23 838 652,38
7322 Produits de la tarification en hospitalisation incomplète non pris en charge par l'assurance maladie	5 490 733,50	5 210 522,20
7323 Produits des tarifications de l'hospitalisation à domicile non pris en charge par l'assurance maladie	54 041,20	58 945,60
7324 Produits des prestations faisant l'objet d'une tarification spécifique non pris en charge par l'assurance maladie	9 950 227,75	8 203 716,64
7327 Forfait journalier	10 526 631,80	10 032 256,00
Sous-total compte 732 Produits à la charge des patients, organismes complémentaire et compagnies d'assurance	48 379 292,81	47 344 092,82
733 Produits des prestations de soins délivrées aux patients étrangers non assurés sociaux en France	12 268 393,28	12 197 743,44
734 Prestations effectuées au profit des malades d'un autre établissement	29 908 471,31	28 322 381,10
735 Produits à la charge de l'Etat, collectivités territoriales et autres organismes publics	725 169,74	989 113,62
Sous total compte 73 PRODUITS DE L'ACTIVITÉ HOSPITALIÈRE	1 195 118 308,81	1 125 388 538,04
7471 Fonds d'intervention régional (FIR)	27 170 959,70	25 485 618,79
7722 Produits sur exercices antérieurs à la charge de l'assurance maladie	201 265,17	1 816 063,77
TOTAL	1 222 490 533,68	1 152 690 220,60

État CR3 N° CONTOUE DU POSTE COMPTABLE : 059025

CORRECTIVE SCENES IN THE STORIES OF FEDOR DOSTOEVSKY

RIES. HOSPITALIERE DE LILLE :  
UN NOM DU POSTE COMPTABLE :

ÉTÀ DISSEMEN : GROUPE HOSP TERRITOIRE LILLE ME

CONTINUATION DATED 2021

## DÉTAIL DES PROBLÉMES DE L'ACTIVITÉ HOSPITALIÈRE COMpte FINANCIER 2021

COMpte DE BÉSUNITAT PRÉVISIONNEL, Annexe G

COMpte DE RECHARGE	LIBELLÉ	MONTANT	
		EXERCICE N	EXERCICE N-1
7311	Produits de l'hospitalisation	129 691,98	98 651,85
7312	Produits des prestations faisant l'objet d'une tarification spécifique - MCO	0,00	0,00
7313	Participations au titre des détenus	0,00	0,00
	Sous-total compte 731 Produits à la charge de l'assurance maladie	129 691,98	98 651,85
7321	Produits de la tarification en hospitalisation complète non pris en charge par l'assurance maladie	0,00	0,00
7322	Produits de la tarification en hospitalisation incomplète non pris en charge par l'assurance maladie	0,00	0,00
7323	Produits des tarifications de l'hospitalisation à domicile non pris en charge par l'assurance maladie	0,00	0,00
7324	Produits des prestations faisant l'objet d'une tarification spécifique non pris en charge par l'assurance maladie	0,00	0,00
7327	Forfait journalier	0,00	0,00
	Sous-total compte 732 Produits à la charge des patients, organismes complémentaire et compagnies d'assurance	0,00	0,00
733	Produits des prestations de soins délivrées aux patients étrangers non assurés sociaux en France	0,00	0,00
734	Prestations effectuées au profit des malades d'un autre établissement	0,00	0,00
735	Produits à la charge de l'Etat, collectivités territoriales et autres organismes publics	0,00	0,00
	Sous total compte 73 PRODUITS DE L'ACTIVITÉ HOSPITALIÈRE	129 691,98	98 651,85
7471	Fonds d'intervention régional (FIR)	75 307,00	0,00
7722	Produits sur exercices antérieurs à la charge de l'assurance maladie	0,00	0,00
	TOTAL	204 998,98	98 651,85

**ETABLISSEMENT: CHU LILLE**  
**NOM DU POSTE COMPTABLE: 059025**

COMPTÉ FINANCIER 2019

**ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN**  
**AUTRES QUE LES INSTRUMENTS DE COUVERTURE DE LA DETTE A LONG TERME**

Etat A12  
ETABLISSEMENT: CHU LILLE  
NOM DU POSTE COMPTABLE: 059025

COMPTE FINANCIER 2021

## **HONORAIRES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

Les honoraires sont fonction du niveau de qualification requis par la nature et la complexité des travaux effectués et du temps passé  
Ces derniers s'élèvent pour la mission légale 2021 à 238 860 € hors taxes.

**TABLEAU SYNTHETIQUE DES EFFECTIFS**

		ETP moyens remunérés au 31/12/n
<b>Personnel médical</b>	PH temps plein et temps partiel	623,76
	Praticiens enseignants et hospitaliers universitaires	131,24
	Attachés et attachées associés en triennal et en CDI	40,00
	Praticiens contractuels en CDI	4,88
	<b>Sous-total Permanents</b>	<b>799,87</b>
	Praticiens contractuels en CDD	94,03
	Assistants et assistants associés	107,91
	Praticiens enseignants et hospitaliers non titulaires et temporaires	99,76
	Autres praticiens à recrutement contractuel	11,68
	<b>Attachés et attachées associés en CDD</b>	<b>21,03</b>
	<b>Sous-total – Non permanents</b>	<b>334,41</b>
	Internes	1 373,83
	Etudiants	2 166,23
	<b>Sous-total Internes et étudiants</b>	<b>3 540,06</b>
	<b>Total Personnel médical</b>	<b>4 674,34</b>
<b>Personnel non médical - Titulaires et stagiaires</b>	Personnels administratifs	967,08
	Personnels des soins	6 832,94
	Personnels éducatifs et sociaux	75,89
	Personnels médico-techniques	753,75
	Personnels techniques et ouvriers	1 451,49
	<b>Sous-total</b>	<b>10 081,15</b>
<b>Personnel non médical - Contrats à durée indéterminée et autres</b>	Personnels administratifs	243,31
	Personnels des services de soins	281,58
	Personnels éducatifs et sociaux	18,26
	Personnels médico-techniques	31,38
	Personnels techniques et ouvriers	317,38
	<b>Sous-total</b>	<b>871,91</b>
	CDD	956,91
	Contrats soumis à disposition particulière	-
	Apprentis	9,71
	<b>Sous-total</b>	<b>966,61</b>
	<b>TOTAL Personnel non médical</b>	<b>11 919,67</b>
	<b>TOTAL Personnel médical + Personnel non médical</b>	<b>16 594,01</b>

<b>Totaux</b>	
	ETP moyens rémunérés au 31/12/n
Personnel médical	4 674,34
Personnel non médical - Titulaires et stagiaires	10 081,15
Personnel non médical - Contrat à durée indéterminée	871,91
Personnel non médical - Contrat à durée déterminée et autres	966,61
<b>Total</b>	<b>16 594,01</b>

**Etat A4**  
**ETABLISSEMENT: CHU LILLE**  
**NOM DU POSTE COMPTABLE: 059025**

COMPTE FINANCIER 2021

## **EVENEMENTS POSTERIEURS À LA CLOTURE SIGNIFICATIFS**

Deux ans après le début de la crise sanitaire issue de la pandémie de Covid-19, les établissements de santé sont toujours confrontés à ses conséquences directes ou indirectes. En 2022, le CHU de Lille pourrait être confronté à un nouvel épisode épidémique en fonction de l'évolution de la situation sanitaire. Dans ce contexte, les mesures gouvernementales prises en 2020 sont prorogées au moins jusqu'à la fin du premier semestre 2022, notamment le mécanisme de garantie financière.

Le conflit en Ukraine survenu à la fin du mois de février 2022 constitue un événement postérieur au 31 décembre 2021 qui n'a pas donné lieu à un ajustement des comptes annuels clos au 31 décembre 2021, c'est-à-dire que les actifs et passifs, les charges et produits mentionnés respectivement au bilan et au compte de résultat au 31 décembre 2021 sont comptabilisés et évalués sans tenir compte de cet événement et de ses conséquences. Le CHU de Lille constate que ce conflit a un impact sur ses charges, néanmoins, eu égard à une situation extrêmement évolutive, l'établissement n'est pas en mesure de chiffrer précisément, à ce stade, cet impact.

**Etat A15**  
**ETABLISSEMENT: CHU LILLE**  
**NOM DU POSTE COMPTABLE: 059025**

COMPTE FINANCIER 2020

**INFORMATION SUR LES ASPECTS ENVIRONNEMENTAUX**

**NEANT**